

Hamouro C'était il y a deux ans...

Reportage dans le nouveau village - Plongée dans le Hamouro d'autrefois - Retour sur les faits - p.6-7

Kashkazi

Les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

www.kashkazi.com

numéro 13 - semaine du jeudi 27 octobre au mercredi 2 novembre 2005

Le journal des
quatre îles
de la lune

Ngazidja, Ndzuani, Mwali : 400 fc
Maoré : 1,50 euro France : 2 euros

“COMMENT LA FRANCE M'A DÉPORTÉ”

Deux mois avant le procès de Bob Denard pour avoir séquestré Djohar en 1995, l'ancien président revient sur les circonstances de sa chute. Et *Kashkazi* analyse les raisons de ce putsh mené depuis la France.

Plus loin - p.8-9

Les Sabena, un exemple d'insertion

A l'heure où se pose la question du "rapatriement" des sans-papiers de Maore, retour sur la prise en charge des rescapés de Majunga, il y a 30 ans.

Maore

Guerre des mots entre un maire et le préfet - p.5

Ndzuani

Gros plan Les Plaideau, des Anjouanais presque comme les autres - p.17

Le Ramadan en prison

La famille d'un détenu raconte - p.10

le Canal L'actualité du
Canal du
Mozambique

Le Quotidien numérique d'information des îles de la Lune

TOUS LES JOURS, L'ACTUALITÉ DE LA RÉGION DANS UNE
LETTRE NUMÉRIQUE

Suivez au jour le jour l'actualité de l'archipel des Comores avec *Le Canal*, un nouveau quotidien d'information en ligne ouvert sur la région. Du mardi au samedi, l'équipe de journalistes de *Kashkazi* répartie dans les quatre îles de la lune, et le concepteur du site mal-

ango.net, vous informent de ce qu'il se passe dans l'archipel, mais aussi dans la région. Il vous suffit d'ouvrir votre boîte e-mail, chaque jour, pour retrouver articles développés, brèves, photos, rubriques, météo... Le tout en couleur. Et pas besoin de télécharger !

pour s'abonner : <http://canal.malango.net>



HATUBOU SALIM
MOUREDE ABOSACARI
DABA NA URE



Aux lecteurs de Maore

La semaine dernière, pour la seconde fois dans la courte existence de *Kashkazi*, nos lecteurs de Maore n'ont pas trouvé le journal (numéro 12) dans les kiosques.

Ne parvenant pas -malgré tous nos efforts- à mettre en place une procédure officielle pour acheminer les journaux à Maore, nous fonctionnions depuis quelques semaines grâce à des personnes qui, se rendant de Moroni à Dzaoudzi, acceptaient d'embarquer *Kashkazi* dans leurs bagages. Ce système n'a pas fonctionné jeudi dernier, faute de passagers suffisants.

Cette nouvelle déconvenue est extrêmement dommageable pour *Kashkazi*. Sans oublier bien sûr

nos abonnés, qui nous ont manifesté leur confiance et à qui nous n'avons pu expédier le journal. (Nous les invitons à nous donner leur adresse e-mail afin de leur envoyer, en cas de nouveau problème, la version PDF du journal en attendant la version papier.) Nous faisons tout actuellement pour éviter qu'une telle déconvenue se reproduise, et pour régler définitivement ce problème. Nous vous tiendrons au courant des nouvelles avancées. Nous présentons nos excuses à tous les lecteurs de Maore privés de *Kashkazi* la semaine dernière. Pour ceux désireux de se procurer ce numéro 12, nous le mettrons prochainement en vente sur l'île.

LA RÉDACTION

Il était une fois un pays

Je suis un pays, un pays de l'océan indien, situé entre l'Afrique et Madagascar. Je suis né en parfaite santé, 4 kilos et 4 pattes qui m'ont permis de faire les premiers pas en bas âge. Je vais vous raconter ce qui m'est arrivé. L'histoire la plus triste de nos jours. A mon adolescence, on vend une partie de mon corps : une de mes 4 pattes paraît-il. Le vendeur serait un voisin, pas un père, pas une mère, pas un propre frère, ce n'est donc pas un ayant droit. L'acheteur d'autre part est un étranger situé à des centaines de kilomètres de ma position géographique. Au cours de ma croissance, je vivais toujours avec ladite patte sans que j'accepte la vente en question. A mon premier anniversaire de l'âge de la puberté, on m'amputa d'une jambe en présence de tous mes invités. Le gâteau fut partagé : les uns ont applaudi de me voir grandir si vite, les autres ont pleuré de me voir infirme si jeune. J'ai grandi malgré moi, maintenant j'ai trente ans. Je demande au vendeur, à l'acheteur et aux témoins s'il y en a de me montrer l'acte de vente du notaire et demande aussi en vertu de quelle loi on peut vendre la partie d'un pays ? Et vous mes fidèles invités de juillet 1975, où êtes-vous ? Jusqu'à quand je vais boiter ? Et vous qui suivez mon histoire, dites-moi que j'ai raison, que ma patte me reviendra et que les grands médecins du monde la prendront pour faire une suture éternelle. Et toi $\frac{3}{4}$ de mon corps qui reste, fais en sorte que je puisse travailler, que je puisse manger, que je puisse être en bonne santé, que je dorme sous un toit loin de cette pluie incessante du *kashkazi*, que je vive aisément afin que ma jambe m'envie et qu'elle me revienne.

Said Ahmed Housseine, Moroni, Ngazidja

Ecrivez-nous à :
**Kashkazi, BP 53 11,
Moroni, Ngazidja,
Union des Comores,**
rubrique "Courrier";
ou à
kashka2005@yahoo.fr

OSTRACISME

A MAORE, LES TRACTS AUSSI HAINEUX QUE LÂCHES -CAR JAMAIS SIGNÉS comme de bien entendu- se multiplient. Les cibles de ces textes purulents sont toujours les mêmes. Les Anjouanais me direz-vous. Oui, mais pas seulement. Les wazungu sont également attaqués. Les franco-comoriens aussi. Le dernier en date s'attaque à une journaliste réunionnaise. Même certains Mahorais en prennent pour leur grade ; ceux qui sont accusés de "collaborer" avec l'ennemi. Mais qui est l'ennemi de ces gens au juste ? Tout le monde. Ou plutôt une seule personne : l'Autre. Celui qui n'est pas comme eux. Entendez par là qui ne pense pas comme eux. En ce sens, on ne peut pas parler de racisme, vu que la haine s'adresse en premier chef au frère anjouanais. On ne peut pas parler de xénophobie, vu qu'elle vise ensuite le "compatriote" français. La seule idée que ces gens semblent défendre est l'ostracisme. Que faire devant tant de bêtise ? Ne pas répondre, oui, c'est une solution. Nous en proposons une autre. Puisque ces gens veulent vivre entre eux, sans qu'aucun "étranger" ne vienne déranger leur quotidien, même si cet "étranger" apporte un savoir, une main d'œuvre voire de l'argent, puisqu'ils veulent vivre entre eux donc, et qu'il semble difficile, en l'état actuel des choses, de nettoyer Grande et Petite Terre de ses non-Mahorais "de souche" comme ils doivent certainement se qualifier, nous proposons de leur permettre d'aller vivre ENTRE EUX sur l'îlot Bouzi -à condition de trouver une nouvelle demeure pour les makis, qui risqueraient eux aussi de subir la foudre de l'intolérance. Vu qu'ils ne sont guère nombreux, la surface devrait leur convenir. Ils pourraient alors librement ne pas se mélanger. A moins que, sans boucs émissaires, ils ne finissent pas s'ennuyer...

LA RÉDACTION

Cher docteur Efémi...

CHER DOCTEUR EFÉMI,

PARDON DE VOUS DÉRANGER. JE SAIS, VOUS ÊTES TRÈS OCCUPÉ puisque visiblement, vous êtes le seul spécialiste mondial en Economie mal en point. Surtout l'économie de nos latitudes qui est plus malade que les autres. Bien sûr on a un docteur chez nous, il s'appelle Maoulana, il est gentil et il porte bien le costume, vous le connaissez sans doute mais vous êtes encore plus docteur que lui puisque vous vous occupez du monde entier ou presque..

Vous avez sûrement entendu parler de l'explosion de colère chez nous il y a quelques jours. Vous savez ce n'était pas par méchanceté, c'est même pas exprès que les gars ont fait ça. En fait Docteur, c'est parce qu'on est malade. On a mal au porte-monnaie, on est socialement malade depuis longtemps. Et la hausse du prix du carburant fut la goutte de gasoil qui a fait déborder le réservoir.

Prenez par exemple mon cas. Je ne me plains pas car je suis un privilégié, avec ou sans guillemet. J'ai fait plein d'études après le bac, je travaille dans les bureaux à Moroni Je porte costume et cravate presque tous les jours. J'ai un contrat de travail salaire mensuel de 200 euros (Chez nous, on utilise le franc comorien mais je vous parle en monnaie plus connue).

Mais pour me rendre au bureau (j'habite le Nord Est), je dois déboursé par mois 106 euros pour le transport en

IL PARAÎT QUE NOUS AVONS DES SALAIRES TROP ÉLEVÉS

minibus. A cela j'ajoute 15 euros de taxi ville pour me rendre à Volo Volo (notre gare routière). Comme il fait très chaud sous les tropiques, j'ai de temps en temps soif et je ne résiste pas à la faim cela m'arrive 5 à 6 fois dans le mois, je me paie un plat plus un soda (le fameux avec cola dedans mais je n'ai pas le droit de dire son nom) pour un total mensuel de 15 euros, frais de propreté (corps, vêtements, maison etc.) 20 euros... je vous épargne ces petits calculs d'épicier pour ne pas vous embêter car je sais que vous travaillez en macro-éco et en millions. Constatez seulement qu'ici, il reste 45 euros et les dépenses incompressibles ne sont pas terminées.

PAR CHANCE, LE GÎTE EST ASSURÉ PAR LA FAMILLE et pour ce qui est du couvert nous nous arrangeons entre cousins, amis, voisins pour grailer les uns chez les autres (cela se passe comme ça chez nous !). Ne pensez pas, mon bon Docteur, que je n'ai pas songé à rester à Moroni pour réduire les frais de transports. Mais m'installer à Moroni dans des conditions d'existence à peu près décentes relève de la mission impossible en dépit de mon salaire de nanti. Je ne bénéficierais plus de certaines prestations gratuites. Tout

devra se payer en monnaie sonnante et trébuchante. Je ne me plains toujours pas mais mon salaire seul ne m'assurerait pas le minimum vital (pas social, vital !).

Cependant Docteur, il paraît que nous avons des salaires trop élevés et qu'il faut revenir sur les augmentations et

autres avancements réalisés depuis 2003 entre autres remèdes pour "assainir les finances publiques". il faut respecter le "Programme de Référence" (au fait c'est quoi ?) et un jour on verra le bout du tunnel (quand ?). "Serrez vous la ceinture, braves gens, demain sera meilleur". "namstahmili ba mawudu ngamdjo wutsidza madji !" Je vais vers les 40 ans et j'ai l'impression d'avoir toujours entendu cette même chanson, même si parfois le vocabulaire change.

Alors voilà ma situation docteur. Nous sommes des milliers dans ce cas et plus nombreux encore sont ceux qui vivent une situation bien pire. Alors, cher Docteur Efémi, loin de moi l'idée de mettre en doute votre compétence. Mais pouvez-vous juste vérifier que vous ne vous êtes pas trompé de dossier médical ; ce qui expliquerait que vous nous administriez depuis des décennies des médicaments qui aggravent le mal. Si c'était le cas, ce serait juste une erreur médicale mais n'ayez crainte, ici nous pardonnons très facilement et nous nous en remettons à Dieu. De toute façon, nous n'aurions pas les moyens de payer un avocat pour réclamer des dommages et intérêts.

Recevez docteur les salutations d'un privilégié à l'estomac creux.

P.S. Au fait Docteur, serait-ce incongru que de raisonner à partir de la satisfaction des besoins vitaux et sociaux des populations avant d'en venir aux agrégats, aux grands indicateurs macro économiques ? Est-ce perdre la tête que de considérer que l'humain n'est pas un variable d'ajustement ?

Ali, Mbeni, Ngazidja

Visa d'entrée "Le visa, c'est ça le problème"

INTERROGÉE SUR LA FIÈVRE QUI RONGE MAORE DEPUIS CINQ SEMAINES et sur l'expulsion des sans-papiers, Bichara Bouhari, présidente de la Capeb (syndicat des artisans), estimait voilà quinze jours que le problème est ailleurs. Verbatim.

"Je ne pense pas que ça soit de cette manière qu'il faille régler la question des sans-papiers. Depuis des années, cela fonctionnait comme ça. Aujourd'hui, il y a d'autres manières de régler le problème. Je comprends les Mahorais et c'est

vrai que trop c'est trop ; la situation est grave. Mais ça me fait mal au cœur quand je vois comment on traite ces gens, car ce sont nos frères. Il ne faut pas oublier que nous vivions ensemble. Nous sommes tous responsables, c'est nous qui les accueillons, qui les employons, les élus les premiers, mais le problème, c'est le visa, c'est tout. Après novembre et le bateau, tout le monde partira et dans 6 mois tout le monde reviendra. Permettons aux gens de venir travailler ! Ces gens ne viennent pas ici pour les papiers, ils

viennent ici pour une vie meilleure. Quelqu'un qui prend le risque de mourir en mer ne vient pas pour des papiers. Pour moi, le vrai problème c'est le visa. Il faudrait que la France et les Comores dialoguent à nouveau et règlent cette question. Que les autorités comoriennes acceptent le visa et que les autorités françaises facilitent l'obtention du visa. Interdire de venir, ce n'est pas possible, alors réglémentons. Le visa, c'est ça le problème."

Faut qu'ça sorte

BONJOUR LA ZAPPE

DEPUIS MARDI DERNIER, RTA (RADIO TÉLÉVISION ANJOUAN) reprend les programmes de TV5 Asie ou Afrique selon les goûts et les préférences de la programmation de la télévision gouvernementale de l'île. Un événement qui devrait réjouir beaucoup de téléspectateurs si ce n'était le zapping intempestif qui a malheureusement été constaté par bon nombre d'entre eux. Mercredi soir, en pleine émission locale, le programme a été interrompu pour le journal Asie de RTBF (télé belge). Après, on a eu droit à 15 minutes de cinéma coupé de dessin animé pour arriver à un match de championnat de division d'honneur française, opposant Lyon à l'Olympique de Marseille. Le tout en l'espace de 30 minutes. Sympa, ce nouveau concept du téléspectateur qui n'a même plus à zapper...

MANQUE D'ASSURANCE

C'est au détour d'une discussion entre jeunes cadres gravitant autour du pouvoir que l'information est sortie. "L'Etat n'assure pas ses véhicules"... Un petit tour par les pare-brises des véhicules aux plaques vertes : aucun ne porte de macaron. La question, "les véhicules officiels de l'administration sont-elles assurées ?" a carrément surpris un fonctionnaire de la direction des impôts. "Je viens de vendre une voiture réformée de l'Etat à un particulier et c'est vrai qu'il n'y avait pas une question d'assurance" a réagi après coup le fonctionnaire. A la direction des domaines, l'agent présent ce jour là, ne trouve pas le registre d'enregistrement des véhicules du parc administratif. On peut estimer à 200 le nombre de voitures de l'Etat non assurées à Ngazidja. A cela, il faut ajouter celles des deux autres îles et bien évidemment du parc de l'armée et de la gendarmerie. Bravo pour l'exemple !

Kashkazi www.kashkazi.com
 Hebdomadaire de l'archipel des Comores
 édité par la SARL BANGWE PRODUCTION
 1ère année
 BP 5311, Moroni, Ngazidja, Union des Comores
 Tel. Fax : (00 269) 73 17 70
 e-mail : kashka2005@yahoo.fr

Directeur de la publication : Kamal'Eddine Saindou
 Rédactrice en chef : Lisa Giachino
 Rédaction : Rémi Carayol, Nassuf Djailani (Maore), Kamal Ali Yahoudha (Mdzuan), Mira-Ati (Mwali)
 Responsable commercial : Ali Saindou
 Collaborateurs : Ahmed Abdallah, Mouridi Aboubacar, Bori D'chimbo, Soeuf Elbadawi, Salim Hatubou, Faridj Norbert, Syfia International, Eric Trannois,
 Impression : Graphica Imprimerie, Moroni

Mégaphone L'ÉTAU

"NOUS PENSONS AVOIR TROUVÉ NOTRE CHEMIN, ou tout au

moins des pistes, avec les indépendances et les promesses de développement dont elles étaient assorties. En guise d'indépendance et de développement, nos pays -ceux qui avaient opté pour une économie planifiée comme ceux qui avaient choisi la voie libérale- auront tout simplement eu la latitude, le droit et la liberté de s'endetter au-delà de leur capacité de remboursement. Ils auront donné aux grandes puissances et aux institutions internationales de financement la corde qui sert, aujourd'hui, à nous pendre. Nous ne sommes, théoriquement, plus des colonies, mais nos pays sont soumis à des réformes économiques et structurelles draconiennes que nous n'avons pas demandées, à propos desquelles la majorité de la population n'est pas consultée et qui, de surcroît, appauvrissent et assujettissent.

Mais les nouveaux maîtres du monde (...) ont décrété que, pour l'Afrique comme pour le reste du monde, l'heure est à la "mondialisation", que le futur est un immense marché, un véritable pays de cocagne où biens et services nous seront accessibles si nous laissons les possédants parachever leur mainmise sur nos économies, nos esprits, nos destins. Les Etats qui s'appliquent dans la ligne de conduite tracée sont récompensés. Marginalisation et sanctions plus ou moins déguisées sont réservées aux hésitants et aux récalcitrants.

Les réformes qui mènent au marché mondial n'ont pourtant aucun rapport avec les besoins fondamentaux et les attentes des électeurs africains. Leur mise en œuvre exacerbe les inégalités et aggrave les plaies qui ont pour noms chômage, pauvreté et violence. La démocratie bute dès lors et encore une fois contre le "non-choix". Elle est dans l'étau dont l'illustration chez les Bamananw est la "petite danse indansable" ou "Donni dongoma" : si le danseur fait un pas en arrière, son père meurt ; s'il fait un pas en avant, sa mère décède ; s'il ne danse pas, il trépane.

Tiré de Aminata D. Traoré, *L'étau, L'Afrique dans un monde sans frontières*, Actes Sud

Réflexion sur les transports

Permettez-moi de faire une réflexion sur votre article paru dans Kashkazi n°11 : "En débat TRANSPORT : QUELLE ALTERNATIVE A LA VOITURE?"

En réfléchissant sur le problème de transport à Moroni, il me semble qu'il faut l'aborder du point de vue de l'infrastructure routière. La route étant un facteur de développement, il est évident que l'un des obstacles majeurs à ce développement est l'inexistence de routes. L'absence à Moroni d'un plan d'urbanisme est un facteur aggravant de la situation. Comment peut-on avoir une circulation fluide dans la capitale s'il n'y a que deux routes principales qui la traversent ? Moroni n'est tout de même pas trop peuplée et le parc automobile des habitants n'est pas à blâmer pour ce problème. N'allons pas comparer Moroni aux villes de Lagos ou de New Delhi qui ont plus de 11 millions d'habitants et où le problème se pose en terme de nombre de véhicules en circulation et de pollution. Et pourtant ces deux villes disposent de routes bien tracées. Quatre faits majeurs à mon avis sont responsables des bouchons de Moroni à certaines heures de la journée.

1. L'inexistence de plan d'urbanisme devant faciliter la construction des maisons et le tracé des routes.

2. L'étroitesse des routes existantes, aggravée par des constructions anarchiques qui occupent toujours et encore jusqu'en 2005 les espaces routiers.

3. La situation du port de Moroni en pleine ville.

4. Et enfin le non respect des règles de stationnement.

Au moment où nous parlons de table ronde des bailleurs, on doit se poser cette question fondamentale : "Quelle place occupe l'infrastructure routière dans les programmes élaborés par nos décideurs ?" "Que seront nos villes, nos routes dans 10, 20, 100 ans ?" C'est aujourd'hui qu'il faut concevoir tout cela.

Essayer de trouver une alternative à la libre circulation des véhicules particuliers, c'est enfreindre la liberté des personnes. L'Etat toutefois, doit commencer à contrôler le nombre de taxis en circulation en leur imposant des couleurs de plaque d'immatriculation différentes de celles des particuliers, de même que la peinture jaune comme c'est l'usage dans tous les pays.

En ce qui concerne le problème de pollution, on pourrait encourager les populations urbaines à utiliser le transport en commun en vue de réduire le nombre de véhicules en circulation.

White Junior, Moroni, Ngazidja

La culture à Mayotte : dépasser le ronron ambiant

JE CROIS QUE LE MOMENT EST VENU DE PROPOSER UNE AUTRE ALTERNATIVE aux Mahorais au regard de ce qui se fait actuellement en matière de "Culture" avec un grand C. (...) En abordant un sujet tel que celui-ci (...), je sais que je prends le risque de choquer voire d'indisposer les tenants de "l'Orthodoxie Culturelle Mahoraise" qui sévisent çà et là dans notre île aux parfums depuis une bonne vingtaine d'années.

Oui, l'heure est venue de dépasser le socle actuel que "ces gens-là" veulent bien nous imposer. J'en veux pour exemple le sentiment ambiant de la jeunesse de Mayotte (toutes tendances confondues) d'aspirer à une nouvelle ère. Sans renier notre passé ni nos traditions, je pense que le nouveau visage de l'artiste, de l'écrivain, de l'intellectuel mahorais doit changer et prendre en compte les aspirations légitimes de la Mayotte d'aujourd'hui. (...) Il serait vain de prétendre apporter LA réponse à cette question, sans au préalable avoir diligenté une enquête sérieuse de terrain. Pour autant, à mon humble avis, du point de vue culturel, la jeunesse a soif aujourd'hui plus qu'hier de connaissances et d'expressions nouvelles. Elle a besoin de rattraper le temps perdu par plusieurs décennies de léthargie, d'hésitation dans l'affirmation de soi, par des siècles de colonisation ne l'oublions pas. (...) Il convient alors (...) de dépasser le cadre culturel actuel qui se contenterait de faire du sur-place ou du nombrilisme.

(...) Qu'on le veuille ou pas, Mayotte voit émerger dans presque tous les domaines des arts des nouveaux talents. Cela va de la littérature, des arts plastiques, de la poésie, de la danse, du théâtre et de la musique, etc. Et pourtant, tout semble se bloquer. (...) Cela fait belle lurette que le service culturel n'a de culturel que le nom. (...) On ne compte plus le nombre de personnes mécontentes... Les artistes et musiciens n'ont pas d'endroit décent pour exposer leurs œuvres ni pour répéter à l'occasion d'une manifestation culturelle. Il est

honteux de s'apercevoir, que le seul lieu de répétition que Mayotte peut offrir à ses visiteurs d'un jour reste une "boîte de conserve", un reste de spectacle à Mayotte ? Un Zénith pour laquelle, je prends l'initiative d'avancer l'idée qui doit brûler sous toutes les lèvres des gens : à quand une grande salle de spectacle à Mayotte ? Un Zénith doté de 10.000 places. Ce Zénith servirait de lieu de répétition convenable pour nos artistes mais également de lieu de rassemblement (les réunions politiques...) pour d'autres. Je précise que ce Zénith ne coûtera pas plus cher que notre fringante salle de cinéma qui vient d'être inaugurée en grande pompe. Son prix, nous l'estimons à 1 million d'euros environ.

DES JEUNES ENTREPRENEURS DE SPECTACLES VIVANTS COMME LE BOUILLONNANT BIG organisateur du désormais célèbre "festival 100% pur jus" de Hamjago, voient leurs projets retardés, au pire sabotés. C'est également le cas d'un des plus grands chorégraphes que l'île de Mayotte a engendré, Jeff M. Ridjali. Il faudrait l'aider, l'encourager, lui permettre et lui donner les moyens de réaliser son projet. En ayant la chance et le privilège de parcourir son projet, Mayotte pourrait enfin vibrer et attirer vers elle les investisseurs du monde de spectacle vivant (qui nous manquent tant) et nous servir enfin des plateaux de qualité supérieure.

Du point de vue littéraire, s'il nous faut dans un premier temps rendre hommage à ceux qui ont franchi le Rubicon et qui sont aujourd'hui des écrivains confirmés, il convient à présent, de donner un nouveau souffle, un nouveau visage, une nouvelle saveur à cette littérature mahoraise. Du point de vue théâtral, à part une ou deux troupes qui commencent à poindre et faire parler d'elles de temps en temps, il reste encore beaucoup à

faire. En effet, on peut le dire, le théâtre mahorais est un théâtre du genre théâtre utile, de revendication, de commémoration où les thèmes centraux restent l'abolition de l'esclavage, la colonisation, le racisme, la polygamie, le sida etc. Tout cela est macabre, maussade et ne donne pas forcément envie de fréquenter les plateaux. Certes, il ne faudrait pas occulter ces périodes sombres de notre passé à tous. Car ce n'est nullement la thématique qui fait désordre. Bien au contraire, c'est plus dans le "style" que le nouveau souffle devrait provenir. A Mayotte, on ne rit pas, on ne plaisante pas. On moralise et on fait peur aux âmes sensibles.

Une nouvelle ère doit commencer. La culture mahoraise ne devrait pas se réduire à faire venir un groupe d'une contrée voisine, à bouger du cul pendant deux bonnes heures et finir le lendemain par une petite bouffe sympa, ponctuée de beuveries une journée durant avec en prime comme si le ridicule ne suffisait pas, des articles distillés dans la presse pour nous faire dire une énième fois que cette fois-ci le "le concert était une réussite". (...)

J'invite donc tous mes compatriotes (jeunes et vieux, blancs comme noirs) à oser entreprendre des choses dans tous les domaines notamment dans la sphère culturelle. (...) J'en appelle même à des états généraux de la culture où chacun peut venir dire sa façon de concevoir la culture dans notre île. Pour autant, la culture ne doit être ni un "fourre-tout" ni d'ailleurs une "chasse gardée" d'un petit nombre de gens qui s'autoriseraient à penser à la place des autres. Il y a de la place pour qui veut être créatif. Il suffit d'en percevoir les bénéfices et la finalité dans un avenir proche ou lointain.

Ahmedomar Dhoifir, Chirongui, Maore
 Président de l'association "La fureur de vivre"

LOI ÉLECTORALE : UN PAS DE PLUS VERS LA TOURNANTE

IL N'YA PLUS D'OBSTACLE JURIDIQUE À L'ORGANISATION DE LA PRÉSIDENTIELLE EN 2006.

LE DERNIER VERROU EST LEVÉ. LES COMORES DISPOSENT enfin d'une loi électorale conforme à leur nouvelle organisation politique. Quatre mois après l'adoption dans la douleur de la loi organique sur l'élection du président de l'Union, appelée communément "la loi de la tournante", le vote de la loi électorale n'a pas suscité autant de passions à l'Assemblée. Il faut dire qu'il s'agit d'un exercice plus juridique que politique. Un texte nécessaire cependant, afin de réglementer l'ensemble des scrutins présidentiels et législatifs au niveau de l'Union et des îles, scrutins municipaux et exceptionnellement, référendaires.

La grande originalité de ce nouveau texte est le droit donné aux Comoriens résidant hors du territoire national de prendre part aux scrutins nationaux. Une première dans l'histoire de l'archipel qui répond à une revendication largement partagée par les milliers de Comoriens de la diaspora. Mais entre l'affirmation de principe et la mise en route d'une telle machine, une série de conditions devront être satisfaites. En premier lieu, le recensement des ces futurs électeurs. A ce sujet, la loi prévoit que l'électeur soit "régulièrement immatriculé au Consulat ou à l'Ambassade de l'Union des Comores et inscrit sur une liste électorale de la



Azali Assoumani en 2002, lors de la précédente présidentielle.

pas compter sur un vote des Comoriens de l'étranger à la prochaine présidentielle de l'Union. La loi fixe un délai de 24 mois au plus pour réunir les conditions de ce vote.

AUTRE FAIT NOTOIRE : CE QUI NE DEVIENDRAIT PLUS ÊTRE un événement au 3ème millénaire l'est malheureusement pour cette loi, qui rend désormais obligatoire la participation des femmes dans les organes de régulation des scrutins. Sur les treize personnalités qui composent la CNEC (Commission nationale des élections aux Comores), la loi impose une femme parmi les trois administrateurs et deux représentants d'associations féminines. La même obligation est faite aux CIEC (Commission insulaire des élections aux Comores), la réplique de la CNEC dans les îles. Si les parlementaires ont maintenu le mode des Commissions électorales, la Cour constitutionnelle reprend du service pour "les examens de réclamation et la proclamation des résultats définitifs". Ce qui n'empêche pas, souligne la loi, "le ministère en charge des élections de proclamer les résultats provisoires dès la fin du scrutin". Cette nouvelle loi se trouve actuellement sur le bureau du président Azali, qui devra la promulguer.

KES

L'analyse de KES

LA FIN DU RÉGIME DU CONSENSUS

DEPUIS 1997, LES ÉLECTIONS AUX COMORES SE SONT TOUJOURS DÉROULÉES sous le régime du consensus entre les forces en présence. Une situation justifiée par l'instabilité politique qui a rendu inopérant le fonctionnement normal des institutions et de l'Etat. Dans ce jeu politique de contrôle de l'organisation des élections, les contestations étaient à la mesure de la méfiance que secrétait un système où la neutralité était impossible à établir.

C'est ce schéma qui va peut-être changer avec la nouvelle loi électorale. On retrouve certes des survivances des vieilles habitudes telles que les Commissions électorales dont la composition est source de litiges. La commission d'homologation a toutefois sauté au profit du Conseil constitutionnel. Le ministère de l'Intérieur n'a pas retrouvé son rôle central dans le processus des élections. Le souci d'équilibre entre le pouvoir central et les îles a encore une fois pesé dans la rédaction de ce texte qui, selon le ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a cherché à "établir et adopter des règles du jeu électoral équitables et sincères".

MAORE : LE CONSEIL GÉNÉRAL MENACE LA SOGEA

Les élus du Conseil général de Maore, réunis lundi matin lors de la 4ème session extraordinaire, se sont déclarés solidaires des salariés de la Sogea licenciés en septembre dernier. La direction de la Sogea, soutenue par la DTEFP (Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), reprochait aux grévistes d'avoir manifesté sans préavis. Le Conseil général reproche à son tour à la direction de la Sogea de ne pas avoir respecté le dialogue social que les élus appelaient de leurs vœux. Les nombreux pourparlers, notamment sous la médiation du préfet, n'avaient pas permis de débloquer la situation. Face au refus de la Sogea de réintégrer les 13 employés licenciés, le Conseil général menace "de ne pas renouveler avec la Sogea son contrat d'affermage prévu dans le courant de l'année 2006". De quoi faire sérieusement réfléchir...

NDZUANI RESPIRE... DU GASOIL

Un ouf ! de soulagement pour les usagers du pétrole lampant et du gasoil à Ndzuani. Le pétrolier tant attendu depuis une semaine est amarré au ponton des hydrocarbures depuis lundi. Depuis dix jours, Ndzuani vivait une pénurie de ces deux produits (lire *Kashkazi* n°12). Selon un responsable de la société, il y aurait suffisamment de carburant (gasoil, pétrole et essence) pour tenir au moins deux mois et une autre livraison est prévue avant la fin de l'année. L'actuelle livraison aurait été achetée auprès d'un négociant basé aux Seychelles.

FOP : LE PROJET APP REND SA COPIE

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS SELON LE MINISTÈRE.

LE PROJET "APPUI À UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE", QUI AVAIT POUR MISSION de bâtir un plan de réforme de la fonction publique, vient d'achever ses travaux après six mois d'ébauche. *Le Pari*, bulletin publié par le ministère chargé de la réforme de l'Etat, parle de "résultats encourageants". Bilan des activités : mise en place d'un fichier recensant tous les agents de la fonction publique, y compris ceux de Ndzuani, rédaction d'un projet de loi sur les fonctionnaires, développement d'un logiciel permettant une gestion informatique et "transparente" des ressources humaines, et surtout élaboration d'une série de mesures visant à rendre l'administration plus efficace et moins coûteuse. *Le Pari* confirme la tendance déjà annoncée, à savoir externaliser une partie des missions de l'Etat (au moins 30% des prestations de "services", parmi lesquelles l'éducation et la santé) pour permettre à celui-ci de se limiter dans certains domaines à des "missions de conception, de contrôle et d'inspection". Le

juridiction concernée". Les dispositions concernant l'organisation de la participation de la diaspora comorienne aux prochaines élections devront faire l'objet selon la loi de discussions entre le gouvernement de l'Union, les organisations représentatives des Comoriens de l'extérieur et en accord avec la législation en vigueur dans les pays d'accueil. Il ne faut donc

réclamation et la proclamation des résultats définitifs". Ce qui n'empêche pas, souligne la loi, "le ministère en charge des élections de proclamer les résultats provisoires dès la fin du scrutin". Cette nouvelle loi se trouve actuellement sur le bureau du président Azali, qui devra la promulguer.

KES

VICIME D'UNE AVARIE, LE MADJRIHA ÉCHAPPE AU PIRE

LES COMORES ONT ÉCHAPPÉ CE WEEK-END À UN NOUVEAU DRAME MARITIME. Le *Madjriha*, un caboteur reliant Ngazidja à Ndzuani samedi, a connu une avarie de moteur à hauteur d'Icni, à une dizaine de kilomètres du port de Moroni, d'où est parti le bateau. A cette distance, les secours ont été très rapidement mobilisés et le *Dauphin* a pu remorquer le caboteur en détresse jusqu'au port. Plus de peur que de mal mais surtout beaucoup d'irresponsabilités. Le *Madjriha* a connu des pépins de moteur à son arrivée à Ngazidja. Selon la capitainerie et la gendarmerie du port, les vérifications faites avant le départ n'ont pas présenté d'anomalies. Le commandant a confirmé que son bateau était en état de naviguer. Dix kilomètres plus loin, les moteurs ont lâché. Que serait-il advenu si le bateau était arrivé au large ? Autre fait grave, le *Madjriha* était censé ne transporter que du fret. La capitainerie du port était formelle samedi soir. Pourtant, une dizaine de passagers ont été retrouvés à bord. Encore une fois, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Et toujours pas de sanctions.

KES

A MWALI, LE PUBLIC RENTRE ENFIN

LA RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE MWALI A EU LIEU LUNDI. Le paiement des mois de janvier et juillet 2005 de trois enseignants qui ne les avaient pas reçus, l'une des conditions fixées par les syndicalistes pour reprendre le chemin de l'école, a été effectué. Selon un membre du bureau syndical des enseignants, "le paiement de ces trois enseignants n'est pas une condition de la ren-

trée scolaire. Ce point était parmi nos revendications. Mais certains enseignants voulaient arrêter le mouvement alors on a été obligés de procéder à la rentrée tout en menant des négociations avec le gouvernement local sur les autres revendications telles que le paiement de notre deuxième mois, le choix des membres du jury des examens de fin d'année, la régularité des salaires des fonctionnaires..."

LE PRÉFET MET LES POINTS SUR LES "I", FAHARDINE RIPOSTE

JEUDI DERNIER, J-P. KIHl RAPPELAIT AUX MAIRES MAHORAI S LEUR DROIT ET SES LIMITES. LUNDI, LE PREMIER MAGISTRAT DE BANDRABOUA A CRITIQUÉ L'INACTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS CONCERNANT L'"IMMIGRATION CLANDESTINE".

C'EST LA GUERRE OUVERTE ENTRE LE MAIRE DE BANDRABOUA et le préfet de Maore. Jeudi dernier, c'est Jean-Paul Kihl qui a dégainé le premier en rappelant que les "gardes champêtres et la police municipale ne sont pas assermentés pour faire des opérations de police". Dans un communiqué qui a rompu trois semaines de silence de la part de la préfecture, ce dernier a appelé l'attention des maires sur "le risque de voie de faits qui s'attache à tout excès de pouvoir en matière de police municipale." Et de poursuivre : "Ces agents (policiers municipaux et gardes-champêtre, ndlr) ne sont pas habilités à effectuer des contrôles ou des relevés d'identité, à pénétrer dans les propriétés privées ou à effectuer des saisies de biens." Le préfet a ainsi tapé du poing sur la table : le seul à être assermenté pour avoir un pouvoir de police, c'est lui. Une manière de répondre à certains agissements de plusieurs maires.

DEPUIS TROIS SEMAINES, CES DERNIERS SE SONT FAIT REMARQUER. On se souvient des appels à la "chasse aux clandestins" à Mtsamboro, ou, à Sada, de la décision du



F. Ahamada, le maire de Bandraboua.

dans des propriétés privées.

Quant au recensement qui semble tant vous irriter, ce n'est ni plus ni moins que la conséquence de la faillite de l'Etat qui a été incapable d'empêcher l'entrée massive d'immigrés clandestins (...). Alors on peut toujours poursuivre les élus (...) mais il serait injuste de ne pas poursuivre l'Etat ou plutôt son premier représentant dans la collectivité départementale pour carence, ou pour non assistance à un territoire en danger (...). Vos propos, en plus de jeter le discrédit sur les administrations locales, confortent les clandestins dans leur situation d'irrégularité dans ce territoire. (...) Si les clandestins se sont réjouis de votre intervention, les mahorais quant à eux, s'interrogent sur les intentions (réelles) de l'Etat dans la gestion de cette immigration."

La charge est rude. Elle reprend notamment l'idée avancée dans certains tracts selon laquelle l'Etat français jouerait un double jeu à Maore. Elle manifeste également une cassure réelle entre l'administration française et certains élus mahorais.

NASSUF DJAILANI (AVEC RC)

maire UMP, Dahalani Ahamadi, de "recenser les mahorais qui hébergent des clandestins" dans sa commune. A Bandraboua, le maire PS, Fahardine Ahamada, menaçait même dans des courriers ses administrés (lire *Kashkazi* n°12).

Ce dernier n'a d'ailleurs pas tardé à répondre au préfet. "J'ai été surpris par votre note du 14 octobre sur la police municipale", s'adresse-t-il à M. Kihl dans un courrier révélé lundi. "Personne ne peut nier le pou-

voir d'exercer un contrôle administratif sur l'exercice de la police municipale que vous donne la loi", écrit-il. "En revanche, ce que je ne peux pas accepter, c'est qu'en cette période de tension extrême, vous preniez le parti de mettre en cause publiquement les agents communaux qui ont la lourde tâche d'assurer l'ordre public (...). Contrairement à ce que vous laissez entendre, ces agents n'effectuent ni contrôles, ni relevés d'identité, ni saisies de biens et ne pénétrèrent jamais

6 MILLIONS POUR "TENTER NOTRE DERNIÈRE CHANCE"

UN AGENT DE LA CAISSE DE RETRAITE DE MWALI EST ACCUSÉ D'AVOIR DÉTOURNÉ L'ARGENT DESTINÉ AUX PENSIONS DE L'ÎLE.

L'ENQUÊTE SUR LE DÉTOURNEMENT DES 6 MILLIONS DE FC (12.195 euros) de la Caisse de retraite de Mwali suit son cours, mais les langues s'agitent à Fomboni. Rappel des faits : un agent de la Caisse est envoyé à Moroni récupérer l'argent destiné à payer deux mois de pension des retraités de l'île. A son retour, le 22 octobre, il ne se présente pas à son poste. Lorsque la nouvelle se répand dans l'île que "l'argent des retraités est arrivé avec Assane Moussa", la gendarmerie part à sa recherche et s'aperçoit que l'homme ne détient que 2 millions sur les 6 qu'il devait transporter. Assane Moussa est

actuellement sous les verrous. Il semblerait que l'agent ait été contacté à Moroni par son beau-frère, qui lui aurait "emprunté" 4 millions pour "tenter notre dernière chance" à Zanzibar en faisant éditer de faux billets. Assane Moussa, ne voyant pas son beau-frère et le pactole revenir, aurait fait patienter les retraités de Mwali en disant qu'il attendait "un deuxième mois" à Moroni, avant de se résoudre à rentrer.

Et les habitants, retraités en tête, de s'étonner : "Cet agent de la caisse de retraite est celui qui part toujours prendre l'argent des retraités

de l'île, et il n'a jamais commis une erreur. D'où vient cette mauvaise idée ? Il est notre avocat au niveau de la caisse de retraite nationale." Assane Moussa est décrit comme un homme "d'une apparence tranquille". Tous ceux qui le

connaissent le considèrent comme faisant partie "des gens honnêtes". "Est-il influencé par son beau-frère, ou bien il est déjà hanté par le diable ?", se demandent les gens. A l'heure qu'il est, les retraités ont perçu un mois de pension. Reste le second, celui qu'Assane Moussa disait attendre à Moroni...

MRA-ATI

L'ASSEMBLÉE MIEUX LOGÉE À MWALI

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ÎLE AUTONÔME DE MWALI a réceptionné samedi les clés de son nouveau bâtiment. Il s'agit de l'ex-gouvernorat de l'île, qui a subi des travaux de réhabilitation. Le chantier a débuté en avril dernier et a bénéficié de l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud). Pour une somme de 31 millions fc (plus de 63.000 euros), les 13 pièces et la salle de conférence ont été remises en état. "Le bâtiment nous permettra de bien travailler", s'est félicité le député Wardi Baco, qui s'est également adressé au gouvernement de l'île sur divers problèmes. L'élu a notamment évoqué la hausse du prix des carburants qui a affecté la vie quotidienne de la population, l'aéroport de Bandar Salam, et le port de l'île "qui n'est pas opérationnel durant une grande période de l'année, et qui cause beaucoup d'accidents".

COMMUNIQUÉ

PROGRAMME NOVEMBRE 2005

CINÉMA

LE PACTE DES LOUPS de Christophe Gans
Genre : action Mardi 8 - 20 h 30

BLUEBERRY de Jan Kounen
Genre : western Mardi 15 - 20 h 30

SUR MES LÈVRES de Jacques Audiard
Genre : polar Mardi 22 - 20 h 30

LES RIVIÈRES POURPRES de Mathieu Kassovitz
Genre : thriller Mardi 29 - 20 h 30

LE MONDE DE NEMO de Pixar
Genre : film d'animation Samedi 26 - 16 h

EXPOSITION

A l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant, l'artiste **Catelina** expose des clichés d'enfants comoriens.
Du 14 au 26 nov.

L'EAU POTABLE POUR TOUS, UNE UTOPIE ?
Issue des recherches menées par l'IRD (Institut de recherche pour le développement) au Sahel, dans les Andes et les îles tropicales, cette exposition invite à s'interroger sur l'un des enjeux majeurs du XXI siècle.
Du 18 oct. au 9 nov.

Cycle VINCENT CASSEL

Ciné - ENFANTS

ALLIANCE FRANCO-COMORIENNE DE MORONI - HANIKOUNOU

**LANGLANG,
4ÈME DU NOM**



Le quatrième numéro de *Langlang* vient de paraître. Au sommaire de ce trimestriel de 36 pages toutes en couleurs consacré au tourisme, aux traditions et à la culture dans l'archipel des Comores, distribué dans les quatre îles : des articles et de belles photos sur la capitale Moroni, un mariage à Domoni, les aéroports de Pamandzi et Hahaya en pleine reconstruction, le danseur Ismaël Aboudou et l'auteur Kamal-Alain Martial, les atouts cachés de Ndzuani... Aucune île de l'archipel n'est oubliée. Une manière, comme l'indique son directeur, Mohamed Jaffar Abbas, dans l'édito de cette nouvelle livraison, de "distinguer" l'archipel "dans ses diversités spécifiques à chacune des îles".

RETOUR EN ARRIÈRE...

LUNDI 27 OCTOBRE 2003. 6 HEURES. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, et sur ordre du procureur de la République, les gendarmes de M'zouazia organisent une descente sur la plage du village d'Hamouro, connue pour abriter un grand nombre de familles anjouanaises : ils interpellent une vingtaine de sans-papiers qui seront envoyés à Ndzuani. Les autres habitants des lieux - environ 80 personnes- ont échappé au contrôle après s'être

enfuis. 7 H 30. Deuxième opération d'envergure, illégale celle-ci - toute destruction d'habitation est soumise à une décision du tribunal. Une fois les gendarmes partis, les agents communaux, emmenés par le maire de Bandré, Moussa Madi, arrivent sur la plage. Ils font rassembler leurs affaires aux "rescapés" de la première descente, puis mettent le feu aux cases en torchis. 28 d'entre elles, soit la quasi-totalité, sont détruites ; de nombreuses personnes qui n'ont pas eu le temps de récupérer leurs affaires, ou qui n'étaient pas là, les retrouvent calcinées. Aucun blessé n'est à déplorer.

MARDI 28 OCTOBRE. Alors que le quotidien *Flash Infos* annonce que tout est bien qui finit bien puisque le projet d'aménagement d'un village traditionnel sur cette plage va pouvoir démarrer grâce à ces destructions (sic), une enquête judiciaire est ouverte. Le maire et ses employés seront entendus par les gendarmes. Pendant ce temps, une polémique est née : la préfecture est accusée par certains d'avoir coordonné ces deux opérations qui se sont succédées. Le préfet nie. DANS LA SEMAINE. Syndicats, avocats, enseignants, associations comoriennes : de nombreuses voix

IL Y A DEUX ANS, HAMOURO

LE 27 OCTOBRE 2003, DES AGENTS COMMUNAUX DE BANDRÉ INCENDIAIENT UNE TRENTAINE DE BANGAS DE SANS-PAPIERS SUR LA PLAGE D'HAMOURO. DEPUIS, LA VIE A REPRIS.

IL EST 15 HEURES CE DIMANCHE. LES PÊCHEURS EXÉCUTENT LEURS TÂCHES quotidiennes, les mêmes depuis des mois pour certains, des années pour d'autres : ramener la pirogue ou la barque sur le sable, sortir le poisson de l'embarcation, le donner aux vendeurs qui écouleront rapidement la marchandise, un peu plus haut, au bord de la route nationale. Sur la plage d'Hamouro, le sentiment du visiteur est contrasté. Tantôt, il se dit que ça n'a pas vraiment changé depuis que le maire a incendié le village : les pêcheurs pêchent, les femmes préparent à manger, les enfants jouent sur la plage... Tantôt, il est pris d'une irrépressible montée de nostalgie, lorsqu'il se remémore ces maisons faites de torchis qui faisaient d'Hamouro l'un des plus beaux villages traditionnels de l'île, ces ruelles sans cesse parcourues par des gamins...

Certes, le décor n'est plus. "C'est bien triste", fait remarquer un adepte du lieu. Mais la vie continue. Après les événements du 27 octobre 2003, les sans-papiers qui avaient échappé à la rafle des gendarmes s'étaient dans un premier temps réfugiés dans les hauteurs du village, situé au sud-est de Maore. Puis ils étaient redescendus -pour des familles de pêcheurs, "c'est mieux d'être près de la mer", explique cette mère de quatre enfants, qu'on appellera Fatia (1). Mais aucun n'est revenu sur le lieu du "crime". La plupart se sont installés à une centaine de mètres, en contrebas de la route nationale. "On n'avait pas envie de revenir ici, on avait peur qu'ils reviennent", se souvient Fatia, qui a perdu dans l'histoire "tous les habits des enfants et de la vaisselle que je n'avais pas pu sortir". Dans ce nouveau village, moins bien placé, les maisons ne sont plus en torchis, mais en tôle, "c'est moins cher et plus facile à construire" argumente Hakim, jeune homme arrivé à Maore voilà sept mois. La construction est plus anarchique aussi. "Avant", se souvient un amoureux du lieu, "on avait l'impression que tout avait été pensé. Les maisons étaient serrées, mais il y avait de l'espace". Maintenant, "tout le monde a construit une



il l'entendait", avoue Hakim. Selon Moustadoine, l'un des porte-parole des victimes, il y a autant de personnes aujourd'hui qu'il y a deux ans. "Nous sommes environ 80", assure-t-il. "La plupart d'entre nous étions déjà ici à l'époque. D'autres sont partis, rentrés à Anjouan. De nouveaux sont arrivés".

TOUT PRÈS DU LIEU OÙ SE TROUVAIT L'ANCIEN village, à deux pas d'un terrain de foot improvisé et du "parking" où se rangent sous le soleil couchant les nombreuses barques, les Anjouanais ont construit une

mosquée de fortune, bâtie en matières végétales, inaugurée il y a tout juste un mois. "C'est nous qui l'avons faite, avec nos bras, notre argent. Personne n'a voulu nous aider. Ceux d'en haut n'ont rien fait. C'est la nôtre", affirme fièrement Moustadoine. Cette construction résume à elle seule la situation : celle d'un village qui revit, se reconstruit, et qui oubliera certainement avec le temps ; celle d'une communauté soudée face à l'adversité. Ceux d'en haut, comme les appellent Moustadoine sont pour la plupart d'anciens habitants du village traditionnel. Ils avaient été rélogés en 2002 dans des cases Sim, mais ils n'ont plus vraiment de relations avec leurs voisins d'en bas. "Tant pis, on fait sans. On pêche, on cultive. On s'en sort comme on peut", affirme le jeune porte-parole. "La vie continue", finit-il par lâcher. La vie continue, mais la mémoire reste. "On n'a pas oublié", tient à préciser Moustadoine. "Dans cet incendie, les gens ont

perdu toutes leurs affaires. Ils n'avaient pas eu le temps de les sauver, ou n'étaient tout simplement pas là. Beaucoup ont perdu leurs économies. Les Anjouanais sont comme ça, ils gardent l'argent chez eux. Ça représentait de grosses sommes pour des gens comme nous."

"C'EST NOUS QUI L'AVONS FAITE, AVEC NOS BRAS, NOTRE ARGENT"

Si LA PLUPART DES PERSONNES RENCONTRÉES dans le village disent ne pas être au courant de l'avancée des poursuites judiciaires contre le maire (lire ci-contre), Moustadoine affirme que c'est très important pour les villageois. "On veut savoir s'il y a une justice ici. On veut voir si un maire sera jugé coupable. Et puis, on garde espoir pour se faire rembourser". Devant des pêcheurs fatigués par une longue journée en mer, le porte-parole promet qu'ils se rendront au tribunal pour assister au jugement de Moussa Madi. "On n'aura pas peur. C'est nous les victimes."

RC

(1) Prénom d'emprunt

HÉBÉTÉS PARMIL LES DÉCOMBRES

AU LENDEMAIN DE L'INCENDIE, LISA GIACHINO AVAIT RÉALISÉ UN REPORTAGE À HAMOURO. CE TEXTE AVAIT ÉTÉ PUBLIÉ DANS MAYOTTE HEBDO.

UN TAS DE CENDRE. C'EST TOUT CE QU'IL RESTE DE LA CASE QUE MALIDÉ, IMMIGRÉ clandestinement à Mayotte pour "échapper à la misère", avait construit avec son frère, voilà cinq ans. Lundi à 6 heures, Malidé arrosait ses plantations hors du village lorsque les gendarmes ont, lors d'un contrôle d'identité, arrêté sa femme et son nouveau-né. Tous deux ont été renvoyés à Anjouan par bateau, lui a-t-on dit. Le jeune père était toujours absent au moment où, vers 7 h 30, les agents communaux de Bandrélé ont incendié sa maison, réduisant du même coup à néant ses économies. "Je vais rejoindre ma famille. Mais il faut d'abord que je vende mes légumes car je n'ai plus d'argent", explique-t-il.

Même problème pour Saoudati, qui a échappé aux gendarmes en se dissimulant dans un fossé puis est partie aux champs. A son retour, les flammes étaient lancées et elle n'a pu sauver tous ses biens. Le premier jour, elle et ses enfants sont restés les pieds dans les cendres, hébétés parmi les décombres carbonisés, les charpentes à moitié écroulées, les façades de pisé qui fumaient encore. Mais elle a maintenant repris ses esprits et installé matelas et baluchons sur des briques brisées, à l'arrière d'une maison en construction qui abrite la famille du soleil. Le soir, elle regagne la plage et s'installe en compagnie d'autres sans logis. Ses cinq enfants continuent d'aller à l'école.

Les immigrés "clandestins" du "village ancien" de Hamouro ont vécu coup sur coup deux opérations ayant chacune pour but de les déloger. (...) La seconde, illégale, est semble-t-il l'œuvre du maire de Bandrélé. Une fois les gendarmes partis, Moussa Madi s'est en effet rendu sur les lieux et, après avoir fait rassembler leurs affaires aux personnes présentes, a donné l'ordre aux agents communaux de mettre le feu aux cases construites sur la plage.

(...) Alors qu'une enquête a été rapidement lancée, Moussa Madi, le maire de Bandrélé, assume la destruction par le feu qui lui semble parfaitement légitime, les cases étant situées sur un terrain communal et les habitants non clandestins de la plage ayant été relogés dans 27 maisons neuves il y a quelques années. "Nous n'avons pas brûlé toutes les maisons des Anjouanais mais seulement celles qui nous reviennent de droit. Les gens s'étaient engagés à détruire les cases avant de s'installer dans les maisons Sim. Ils étaient d'accord. Nous avons détruit ces cases car elles nous appartenaient et nous ne voulions pas qu'elles abritent des personnes en situation irrégulière. Ce jour-là, elles étaient libres. Nous avons profité de l'occasion où les gens étaient interpellés : quand j'ai appris que les gendarmes étaient venus, j'ai dit "allez, on y va". Nous ne voulions plus que les clandestins soient nos hôtes de fait. Nous les avons prévenus plusieurs fois et nous avons déjà demandé leur expulsion au préfet." Ce qui n'autorisait pas pour autant la commune à rendre ainsi sa propre justice.

Face aux difficultés rencontrées par les nouveaux sans-logis d'Hamouro, le maire se montre sceptique. "J'estime que les vrais habitants de ces maisons ont été appréhendés par les gendarmes. De toutes façons, la plupart des clandestins dormaient déjà sur la plage." (...)

LISA GIACHINO
(MAYOTTE HEBDO N°168, OCTOBRE 2003)

● ● ● s'élèvent contre ces destructions et réclament justice. Par contre, les élus de tous bord, à commencer par ceux de l'UMP, dont Moussa Madi fait partie, persistent à soutenir le maire : "Après le petit incident de lundi dernier (...), l'Association des maires de Mayotte apporte son soutien" à Moussa Madi dans un communiqué. "Les clandestins qui s'y trouvaient ne devaient pas y être. Tout s'est déroulé humainement", précise Ali Souf, président de l'association des maires de Mayotte. Fort de ces soutiens, le maire assume et reconnaît publiquement

ses actes : "Nous n'avons pas brûlé toutes les maisons des Anjouanais mais seulement celles qui nous reviennent de droit (...)", déclare-t-il à *Mayotte Hebdo*. Depuis, Moussa Madi refuse de s'exprimer sur le sujet. Sur la plage, des actions de soutien aux sans-abris sont mises en place par des associations et quelques voisins, mais elles seront rapidement abandonnées. 15 DÉCEMBRE 2003. Afin de comprendre les lenteurs de la justice, la Ligue des droits de l'Homme se constitue partie civile. A plusieurs reprises, Corneille Manja, son président, se rend à Paris pour accélérer l'ouverture

d'une instruction : il l'obtiendra finalement, non sans mal. Une information est ainsi ouverte contre X, pour "présomptions graves de destructions de biens mobiliers et immobiliers d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes, en l'espèce par incendie, en raison de la non-appartenance à la communauté mahoraise" des habitants, "le tout en bande organisée". 27 OCTOBRE 2005. Deux ans après les faits, l'enquête judiciaire a été longue mais elle a semble-t-il abouti. Le maire et ses complices devraient être jugés dans les mois qui viennent -procès prévu pour début 2006.

UN VILLAGE TRADITIONNEL RARE

A GAUCHE, AVANT. A DROITE, APRÈS... AU-DELÀ DU DRAME HUMAIN QU'A REPRÉSENTÉ L'INCENDIE D'HAMOURO, C'EST UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE MAORE QUI A ÉTÉ DÉTRUIT.



LE TEXTE QUI SUIT (AINSI QUE LES PHOTOS) A ÉTÉ ÉCRIT PAR ERIC TRANNOIS, CONCEPTEUR DU SITE www.malango.net, EN 1999. IL DÉCRIT AVEC PASSION LA BEAUTÉ DE CE HAMEAU. A L'ÉPOQUE...

“ La plage d'Hamouro vibre de chaleur dans une après-midi ensoleillée. Je suis venu visiter une partie du lagon que je ne connaissais pas : je suis arrivé à Mayotte depuis quelques jours... Des pirogues multicolores reposent sur le sable. Progressant de l'une à l'autre, j'arrive jusqu'au village. J'aurais presque eu envie de frapper à une invisible porte avant de pénétrer tant l'endroit respire la paix : je m'en serais voulu de perturber une telle tranquillité (...) J'arrive sur une place où résonnent des cris d'enfants. Une bouéni, couchée à même le sol de sa varangue dort. (...) Je pénètre dans un de ces endroits qui donnent irrésistiblement envie de s'allonger, à l'ombre. Le genre d'endroit qui paraît n'avoir pas bougé depuis des siècles, où toute chose et tout être semblent posés, figés dans des attitudes millénaires. (...) En marchant au milieu de ruelles tranchées d'ombres découpées au scalpel, je ne peux m'empêcher de me sentir un élément perturbateur, décalé par rapport à l'univers qui m'entoure. Même si mon seul objectif est justement de me plonger dans un monde enfin paisible... et surtout de n'y rien modifier ! Une femme vient à ma rencontre alors que je déambule entre les cases. - Il est beau mon village ? - Magnifique ! - "Ils" sont en train de nous construire des autres cases, là-bas, en haut... Mais moi, je préfère ici ! "Là-bas en haut", c'est un quartier de cases SIM en construction. Evidemment, elles peuvent paraître plus confortables : eau courante, électricité, sol bétonné donc plus hygiénique... Côté esthétique, on peut discuter..."

ERIC TRANNOIS (www.malango.net), AVRIL 1999



MAORE : ENTRE DÉPARTS ET RETOURS

DOUBLE TENDANCE À MAORE. D'UN CÔTÉ, CERTAINS SANS-PAPIERS RECOMMENCENT À SORTIR ET À TRAVAILLER. DE L'AUTRE, LES DÉPARTS VERS NDZUANI SE CONFIRMENT. À MUTSAMUDU, LES ESPRITS COMMENCENT À S'ÉCHAUFFER.

A MAORE, UN MOIS APRÈS LES DEUX MANIFESTATIONS DES SANS-PAPIERS qui disaient vouloir "rentre chez eux", la vie reprend doucement son cours. Malgré les mesures anti-immigration clandestine prises par les maires et la préfecture, et les rondes permanentes des polices nationale et municipale dans les rues de Mamoudzou, les vendeurs ambulants réoccupent les lieux, notamment aux alentours du marché.

La semaine dernière, Fatia (prénom d'emprunt), jeune fille de 26 ans arrivée à Maore en 2000, a ainsi retrouvé sa place dans un commerce du marché. Elle n'y était plus retournée depuis trois semaines, depuis le jour où la manif des sans-papiers avait tourné au vinaigre. "J'ai peur des contrôles", avouait-elle au moment de sortir de chez elle, "mais trois semaines sans travailler, c'est dur, je n'ai plus d'argent".

"Les choses sont de plus en plus difficiles depuis que les lois ont été durcies", dit un vendeur ambulants. "Personne ne peut plus travailler. Mais on est obligé de venir vendre ici, parce que c'est la seule façon de gagner notre vie. La police municipale fait pression sur nous, c'est la terreur." Selon lui, "la vente ne marche pas très bien, car la police municipale est constamment derrière nous. Les commerçants du marché ne veulent pas de nous non plus, ça on le sait. Ils nous regardent de travers quand on s'aventure vers là-bas" (vers le marché, ndlr).

Ahmed Ali, lunettes et casquette noires, père de deux enfants nés à Maore, recon-



duit à deux reprises à la frontière par les autorités françaises, est revenu au marché au lendemain de la contre-manifestation de l'UMP le 3 octobre. Depuis, il joue au médiateur entre ses camarades sans-papiers et les passants. "Je leur demande de ne pas manquer de respect aux gens", dit-il. "Nous sommes des centaines de sans-papiers à être revenus sur le marché", continue-t-il. "Une journée de travail rapporte 20 euros si tout va bien, sinon c'est 8 euros. Les sans-papiers qui vendent ici arrivent des qua-

tre coins de l'île." Quelques minutes plus tard, ce mercredi, la police, matraque à la main, fait son apparition. Une vague humaine s'éparpille. En deux-temps-trois-mouvements, la jetée est vide.

AU LOIN, EMPÊTRÉE DANS LE ROND POINT DE LA PLACE du Commandant Passot, une camionnette chargée à bloc de bagages tente de se frayer un chemin. Sur le chargement est inscrit une adresse anjouanaise. Si certains sans-papiers

recommencent à sortir, d'autres continuent à partir. Le ballet des camions en direction du port de Longoni continue. Ainsi, sur mer comme sur terre, le flux vers Ndzuani n'a pas cessé. Chaque jour, des dizaines de passagers débarquent à l'aéroport de Ouani. Devant un tel afflux, des voix commencent timidement à se faire entendre à Ndzuani pour dénoncer cet état de fait. Selon des informations encore officieuses, un comité serait sur le point d'être mis en place afin de faire pression contre les reconduites sur le sol

Mercredi, à proximité du marché de Mamoudzou. Les vendeurs ambulants, tous ou presque sans-papiers, reviennent petit à petit sur les trottoirs.

anjouanais. Une personne qui a préféré garder pour l'instant l'anonymat nous annonçait hier mercredi la publication prochaine d'une pétition demandant aux autorités anjouanaises de suspendre tout moyen de transport vers Ndzuani des Comoriens sans-papiers français. Et d'ajouter : "Nous n'excluons aucun moyen pour nous faire entendre. Et si ça continue, la manière forte n'est pas à écarter."

PENDANT CE TEMPS, AU PORT DE MUTSAMUDU, des tonnes d'effets personnels sont débarquées chaque jour en provenance de Maore. Il s'agit d'affaires appartenant à des Comoriens en situation irrégulière, mais aussi des Comoriens en situation régulière qui, par peur de représailles, préfèrent rentrer. C'est le cas de Saindou, qui vivait à Maore depuis 20 ans. Hier mercredi, il nous confiait son dégoût "de ce qu'il se passe là-bas". "J'avais une bonne situation", continuait-il. "Je travaillais, je me suis marié avec une mahoraise qui est venue avec moi. Je vais définitivement m'installer chez moi à Ndzuani. Je ne peux pas supporter que l'on traite des compatriotes comme des chiens. Les limites du supportable sont dépassées. Il faut maintenant agir !"

ND (À MAORE) ET KAY (À NDZUANI), AVEC RC

Lire aussi page 5

LE PRÉCÉDENT DES "SABENA"

ET SI TOUS LES SANS-PAPIERS QUITTAIENT MAORE... L'ÉTAT COMORIEN DEVRAIT ALORS METTRE EN PLACE UN SYSTÈME POUR LES ACCUEILLIR. S'IL NE DISPOSE PAS D'ARGENT, IL POSSÈDE UNE CERTAINE EXPÉRIENCE.

EN DÉCEMBRE 1976, DES CENTAINES DE COMORIENS SONT MASSACRÉS À MAJUNGA par des Malgaches betsiheraka (lire ci-contre et p.9). Quelques jours plus tard, débute une vaste opération de rapatriement de l'ensemble des Comoriens de cette ville du nord de Madagascar dans leur pays, principalement à Ngazidja. La tragédie de Majunga devient celle des "Sabena", du nom de la compagnie aérienne (belge) qui transportera une partie des 15.000 survivants, ainsi dénommés depuis. Près de trente ans après, ce ne sont plus 15.000, mais 50.000 "rentrants" potentiels qui pourraient revenir dans leur île d'origine, "chassés" par des Mahorais excédés par le nombre trop important à leurs yeux de sans-papiers.

Inlassablement, l'histoire semble se répéter... Si les circonstances et surtout le déroulement de ces deux événements ne sont pas comparables, comme tient à le préciser Amad Mdahoma, journaliste qui

fut rapatrié en février 1977 de Majunga et qui s'est rendu à Maore la semaine dernière, il existe des similitudes troublantes. Mêmes causes (l'"étranger" qui "pique" le travail, des sentiments xénophobes et haineux), mêmes interrogations (pourquoi les autorités malgaches n'ont pas réagi aux massacres ? pourquoi les autorités françaises n'ont pas contenu les manifestants sans-papiers ?), mais heureusement pas les mêmes conséquences (entre 500 et 600 morts à Majunga, aucun à Maore). Du moins pour l'instant.

CAR SI NE SERAIT-CE QUE 20% DES SANS-PAPIERS décident de rentrer, soit 10.000 personnes, cela risque de déséquilibrer durablement une société et une économie qui jouent les funambules depuis plusieurs années. Les autorités comoriennes, qui n'ont pour l'instant pris aucune mesure d'accompagnement de ces "rentrants", feraient alors bien de s'inspirer du passé.

Nous sommes le 3 février 1977. Le jeune Amad, 16 ans, découvre les Comores, le pays de ses parents, pour la première fois. "J'ai grandi à Majunga. Je parlais Malgache. J'étais de là-bas", dit-il aujourd'hui. Il vient d'atterrir avec l'avion de la Sabena qui, depuis un mois, rapatrie les ressortissants comoriens. Il se souvient : "C'était très bien organisé. Ça n'a pas du tout été traumatisant. Quand on arrivait à l'aéroport, il y avait la radio qui nous interrogeait un à un. On faisait la queue pour dire au micro notre nom, notre famille, si on connaissait quelqu'un aux Comores... Dans l'île, tout le monde écoutait. Et quand les gens reconnaissaient quelqu'un, ils disaient : "Ah, je le connais, il n'est pas mort ! Il faut aller le chercher !" Ensuite, on était amené dans un village déterminé à l'avance. Toutes les 504

bâchées avaient été réquisitionnées. Elles attendaient et nous amenaient. Moi on m'a envoyé à Ougozî, dans le Mitsamihuli (au nord de Ngazidja, ndlr). J'y suis resté quelques jours, puis j'ai pu aller au lycée continuer mes études. Je suis ensuite rentré dans le village de ma famille, vers Mitsudje (au sud, ndlr)."

Saïd Islam, qui était à l'époque gouverneur de l'île, nommé par le président Ali Soilih, se souvient que tout était programmé. Pourtant, tout a été décidé dans l'urgence. "A Majunga, après les massacres, les Comoriens étaient enfermés dans des camps. Un homme avait réussi à se faufiler et à venir clandestinement ici (à Moroni, ndlr). Il est venu me trouver et m'a tout raconté. Il m'a remis une lettre rédigée en caractères arabes. J'ai tout de suite téléphoné à Ali Soilih. Il m'a

"ÇA N'A PAS DU TOUT ÉTÉ TRAUMATISANT"

En archives

Nous avons retrouvé quelques traces des événements de Majunga dans la presse française. Voici des extraits d'articles parus dans Le Monde à cette époque.

ANTANANARIVO. 121 MORTS ET 239 BLESSÉS : TEL EST LE BILAN OFFICIEL DES AFFRONTEMENTS ETHNIQUES ENTRE MALGACHES ET COMORIENS QUI ONT ENSANGLANTÉ, ENTRE LUNDI 20 ET MERCREDI 22 DÉCEMBRE LA PROVINCE DE MAJUNGA (...) L'ÉTAT DE SIÈGE EST MAINTENU. UN COUVRE-FEU A ÉTÉ INSTAURÉ DE 19 H À 5 H. ANTANANARIVO A DEMANDÉ À MORONI DE DÉPÊCHER DE TOUTE URGENCE UN ÉMISSAIRE POUR ÉLUCIDER LA SITUATION À MAJUNGA.

LE MONDE DATÉ DU 24 DÉCEMBRE 1976

M. ABDALLAH MOUZAWAR, MINISTRE COMORIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, EST ARRIVÉ JEUDI 23 DÉCEMBRE À TANA. IL S'EST ENTRETENU AVEC LE PREMIER MINISTRE, M. RAKOTONIAINA, DES RÉCENTS AFFRONTEMENTS ETHNIQUES DE MAJUNGA ET DU STATUT DE LA COMMUNAUTÉ COMORIENNE.

LE MONDE DATÉ DU 25 DÉCEMBRE 1976

COMORES. UN PREMIER GROUPE DE 450 COMORIENS DE MAJUNGA ÉTAIT ATTENDU LUNDI 3 JANVIER À MORONI OÙ IL DEVAIT ÊTRE TRANSPORTÉ PAR LE NAVIRE VILLE-DE-TULAR. CETTE MESURE FAIT SUITE À PLUSIEURS RÉUNIONS TENUES À ANTANANARIVO ENTRE DÉLÉGUÉS COMORIENS ET MALGACHES POUR (LE) RAPATRIEMENT DES COMORIENS DE MAJUNGA.

LE MONDE DATÉ DU 4 JANVIER 1977



UN TÉMOIGNAGE SAISSANT

DANS LE MONDE DATÉ DES 16-17 JANVIER 1977, JEAN-MARC DEVILLARD, INGÉNIEUR AGRONOME, APPORTAIT UN TÉMOIGNAGE SUR LE MASSACRE DE COMORIENS À MAJUNGA, OÙ IL SE TROUVAIT ALORS. UN TÉMOIGNAGE D'AUTANT PLUS SAISSANT QUE LES QUESTIONS POSÉES DANS LE TEXTE QUI SUIT SONT CELLES QUE L'ON SE POSE AUJOURD'HUI AVEC L'EXODE ANNONCÉ DES COMORIENS SANS-PAPIERS FRANÇAIS DE MAORE.

dérés comme tabou par les Betsiberaka. C'est l'étincelle. Le Comorien est tué par les Betsiberaka et cela déclenche le début des affrontements. Les Comoriens sont plus nombreux, mais pas armés. Les Betsiberaka disposent de coupe-coupe, et les massacres commencent. L'armée et la police n'interviendront pas. (...) L'affaire prend des proportions dramatiques : une véritable chasse au Comorien s'organise en ville. Des groupes de Betsiberaka poursuivent dans la rue et traquent dans leurs maisons les Comoriens qui sont tués aussitôt. Nous pourrions voir, dans les rues, de nombreux cadavres atrocement mutilés. Les maisons des Comoriens sont pillées puis incendiées (...) sous les yeux des soldats qui laissaient faire. Des témoins m'ont affirmé avoir vu des militaires malgaches prêter main-forte aux Betsiberaka. La mosquée des Comoriens sera profanée. Hommes, femmes et enfants se réfugient alors à la gendarmerie, ce sera l'arrêt des massacres. La loi martiale est proclamée mais il est trop tard : on dénombre 125 morts et 250 blessés, mais de l'avis de la plupart des Majungais, il y a eu en fait 500 à 600 morts. De nombreux cadavres ont en effet été jetés à la mer. (...) Le gouvernement des Comores a décidé de rapatrier les 15.000 Comoriens de Majunga, et un navire malgache assure chaque jour le passage de 400 personnes (...) A court terme le départ des Comoriens de Majunga va désorganiser complètement la vie quotidienne et l'économie de la ville. On imagine aussi le problème que va poser au gouvernement des Comores l'accueil d'aussi nombreux réfugiés. On ne peut manquer d'être surpris de l'ambiguïté de l'attitude des autorités, alors que récemment, en septembre 1976, le régime n'a pas hésité à utiliser la force contre les manifestations d'étudiants à Tana. Quelqu'un ou un groupe avait-il intérêt à laisser évoluer de la sorte un conflit ethnique ?"

Tiré du Monde des 16-17 janvier 1977 (archives disponibles au CNDRS de Moroni)

● ● ● convoqué, je lui ai expliqué. Le lendemain, il improvisait une assemblée générale à la chambre des députés. Tous les leaders politiques et les cadres étaient là". S'ensuivent des discussions houleuses durant plusieurs heures. "Tout le monde disait qu'il fallait agir et récupérer nos compatriotes. Il fallait trouver une solution pour les faire revenir. Mais on ne s'entendait pas sur les moyens. La question, c'était : avec quels sous ? Le rapatriement par avion et par bateau nécessitait des sommes colossales. Or l'Etat était pauvre. Il sortait d'une indépendance unilatérale... Finalement, comme personne ne s'entendait, Ali Soilih a décidé. Certains proposaient une cotisation de toutes les familles. Lui estimait que c'était injuste car on ne connaissait pas le salaire de tout le monde. Il a proposé de taxer ceux dont on connaissait les salaires, c'est-à-dire principalement les fonctionnaires." Ces derniers s'opposent, médecins en tête, qui quittent la salle. Le lendemain, le président révolutionnaire annonce sa décision : durant trois mois, les salaires des fonctionnaires et des membres du privé dont la rémunération mensuelle dépasse 15.000 fc seront taxés à hauteur de 50%. Cela permettra de louer l'avion

de la Sabena et le bateau malgache Ville-de-Tulear. "Il y a eu aussi l'aide de la Communauté européenne", indique Amad Mdahoma.

LE 4 JANVIER, C'EST LE PREMIER RETOUR... "On avait mis en place un système très organisé", se souvient S. Islam. "A leur arrivée, on les amenait dans un village prédéterminé où les attendait le Comité du village, qui leur faisait remplir des fiches de renseignements. Ils étaient hébergés chez l'habitant. La plupart avaient de la famille, donc rapidement ils sont allés chez elle, mais certains ignoraient tout de leurs origines." Selon l'ancien gouverneur, les "Sabena" pouvaient rester quinze jours chez leur hôte - "on considérait que c'était la période nécessaire pour s'adapter au pays", puis partir ailleurs. "Beaucoup sont restés dans le village où on les avait mis au hasard. Ils s'y sont bien intégrés", dit-il. "L'accueil était très chaleureux", se souvient Amad Mdahoma. "On était tout de suite intégré, par le comité, mais aussi par tous les villageois. Aucune jalousie... Moi, j'ai failli intégrer le comité de village au bout de trois jours parce que je savais écrire. Mais j'ai dû partir pour le lycée".

Trente ans après, les "Sabena" font partie intégrante de la société comorienne. "Ils se sont bien implantés", analyse Saïd Islam. "Ils ont même apporté beaucoup de choses à la société. Le développement économique, l'émancipation des femmes..." Preuve de cette insertion réussie, "les Sabena ne représentent plus une communauté aujourd'hui, ils se sont mélangés aux autres", affirme A. Mdahoma.

CETTE ORGANISATION SERAIT-ELLE ADAPTÉE AU RAPATRIEMENT des sans-papiers de Maore ? Pour S. Islam, non. "A notre époque, tout était effectué par des jeunes (le propre du régime de Soilih, ndr). Ils étaient motivés. Aujourd'hui, qui les accueillerait ? Le problème, ce n'est pas l'argent, nous n'en avons pas à l'époque. C'est la volonté." Et d'ajouter : "Les rentrants ne sont pas les mêmes. A Madagascar, ils gagnaient moins qu'ici. A Mayotte, les gens gagnent beaucoup d'argent. Certains volent. Que vont-ils faire ici ? Ils ne se plairont pas. Ils retourneront là-bas." Et puis, ajoute Amad Mdahoma, "à l'époque, le rapatriement était organisé par l'Etat. Aujourd'hui, ce sont les gens qui rentrent d'eux-mêmes." RC

Il y a trois semaines, à Longoni (Maore). Des Comoriens sans-papiers envoient leurs affaires à Ndzuani.

"AUJOURD'HUI, QUI LES ACCUEILLERAIT ?"

Au Bon marché, le problème c'est le choix

Des chaussures pour tous les pieds, enfants, femmes, hommes

Des prix exceptionnels pour l'Aïd

Magasin Bon marché, quartier Sans Fil (à côté de Volo-volo) Pour vos commandes, 73 69 37



De 1 500 fc à 2 500 fc

LE RAMADAN, DE L'AUTRE CÔTÉ DU MUR

L EST 17H30. DEPUIS LE DÉBUT DE RAMADAN, C'EST TOUJOURS LA MÊME SCÈNE devant la grille de la Maison d'arrêt de Moroni. Une file de gens qui attendent leur tour pour apporter à manger à un proche parent. Omar Kassim est enfermé depuis deux semaines. Ce jeune de 16 ans du quartier de Magudju a été condamné à deux ans fermes pour avoir participé aux barricades lors des manifestations des 23 et 24 septembre. La première fois qu'Omar, qui est seulement en classe de 5ème, quitte le cercle familial, c'est pour se trouver derrière les barreaux. Et c'est toute la vie de sa famille qui a basculé. Moïna Idi, sa tante, retient difficilement ses larmes. Depuis la détention de Omar, elle n'a pas osé franchir la porte de la prison. Trop sensible pour affronter le regard de ce jeune garçon qu'elle a vu grandir et qui pour sa première faute, est parti pour deux ans au cachot. Sa grand-mère non plus ne l'a pas vu depuis ces événements. C'est le frère de Omar et ses trois sœurs qui font le trait d'union. Chaque matin la grande sœur se rend devant la maison d'arrêt dans l'espoir qu'on la laisse entrer. Personne ne lui a signifié son droit de visite. Tout dépend donc de l'humeur du gardien. La famille se relaie tous les jours pour lui apporter à manger. Un rituel qui dure depuis deux semaines et qui risque de se prolonger... Toujours les mêmes gestes. Faire la queue. Une fois à l'intérieur, présenter sa carte d'identité et attendre que le gardien aille chercher le détenu pour récupérer ses provisions. L'échange est furtif. Pas vraiment le temps d'une vraie conversation.

"Nous souffrons beaucoup de son absence quand toute la famille se retrouve pour partager le repas. C'est la première fois qu'il n'est pas là pour le Ramadan" explique Moïna Idi. La souffrance sera encore plus pesante le jour de l'Id. La tante travaille dans la journée et c'est seulement le soir qu'elle peut demander des nouvelles à ceux qui ont pu le voir. Chaque fois, la conversation tourne autour de l'absent. *"Sa sœur m'a dit qu'il est souffrant. Nous devons nous rendre la-bas plusieurs fois dans la journée pour les médicaments, la nourriture. Ce n'est pas à chaque fois qu'on nous autorise à entrer"* explique la tante meurtrie. *"La seule idée qu'il ne peut pas aller à l'école pendant deux ans peut expliquer la dégradation de sa santé."*

KES

LA JUSTICE COMORIENNE ENTRE MORALE ET DROIT

EXISTE-T-IL UNE TYRANNIE DU RAMADAN ? A NGAZIDJA, LA QUESTION SE POSE SÉRIEUSEMENT.

L'ISLAM N'EST PLUS UNE RELIGION D'ÉTAT AUX COMORES. LA RÉVISION constitutionnelle créant la nouvelle Union sur les ruines de la République fédérale et islamique (RFIC) affirme seulement s'inspirer de l'Islam. C'est plus qu'une nuance constitutionnelle qui recadre la place de la religion dans la gestion des affaires publiques. Mais la plupart des textes de la deuxième République n'ont pas subi les toilettages correspondant, sinon quelques réformes d'opportunité qui ne touchent pas au socle idéologique. C'est le cas du Code Pénal, très marqué par l'époque à laquelle il a été écrit -celle de la RFIC- et par la philosophie de ses auteurs. Certains articles sont en contradiction avec l'esprit du texte fondateur. Ainsi les articles 229-1 et 229-7. Ce dernier est très explicite: "Tout musulman qui aura ostensiblement consommé en connaissance de cause des produits prohibés par les lois islamiques, sera puni d'un emprisonnement d'un an à six mois et d'une amende de 15.000 à 200.000fc" (30 à 400 euros). L'article 229-1 souligne le caractère aggravant de la période du jeûne, qui rend passible de sanctions d'emprisonnement et d'amende "tout acte ostensible commis intentionnellement et de nature à troubler l'ordre public et les bonnes mœurs relatifs à la pratique du jeûne du Ramadan". Un autre texte punit des mêmes peines "la mise en vente, la distribution même gratuite à des musulmans, de livres, brochures, disques et cassettes divulguant une religion autre que l'Islam".

LA PRATIQUE DE TOUS LES JOURS EST HEUREUSEMENT plus tolérante. La vie aux Comores est en effet guère différente de celle d'autres pays laïcs. La vente de boissons alcoolisées, quoique réservée à des magasins détenant une licence spéciale, n'est pas interdite, les hôtels et les restaurants ne sont pas des ghettos exclusivement réservés aux touristes. Mais cet espace de tolérance et de liberté peut se trouver rapidement rétréci selon les circonstances. C'est le cas en cette période de Ramadan, où la police semble plus alerte à effectuer des inter-



Le Palais de justice de Moroni. Depuis le début du Ramadan, des personnes ont été arrêtées pour "trouble à l'ordre religieux".

pellations sur des affaires pour lesquelles elle se montrerait plus souple en d'autres temps. Peut-on conclure à l'existence d'une politique judiciaire particulière ? Pour Saïd Abdolkader Mahamoud, chef central de la sécurité publique de Ngazidja, "les missions que nous effectuons sont les mêmes, mais ce sont les citoyens qui sont plus rigoureux au cours de ce mois". Et le commissaire d'ajouter "qu'il y a des situations particulières qu'on n'observe pas pendant les autres moments. Les gens veulent en faire des situations de non droit". Sans entrer dans les détails, le chef de la Sécurité publique fait état de zones squattées tous les soirs par "des personnes qui prennent des libertés choquant la morale religieuse". Pris dans l'étau de la morale et du droit, qui n'interdit ni flirt ni regroupements, le policier semble embarrassé et se réfugie derrière la prévention de la délinquance pour agir. Autre complexité du travail de la police :

la lutte contre les fugues. Un phénomène social qui se développe dans le pays et qui prend une autre tournure en cette période de lutte contre le péché. Le Ramadan s'avère être un moment propice pour "établir un bilan moral" explique le chef de la sécurité publique. Si ses agents ont donc les coudées franches contre une série d'infractions touchant aux mœurs, ce traitement judiciaire à deux vitesses peut entraîner des dérives. Au début du Ramadan, plusieurs personnes ont été interpellées dans des conditions contestables parce que surprises en train de boire de l'alcool (lire *Kashkazi* n°12). Deux jeunes ont été entendus par la police sur dénonciation. Ils étaient coupables de relations sexuelles pendant le Ramadan. Ils pourraient être poursuivis par la justice pour "trouble à l'ordre public religieux". Une tyrannie qui n'améliore pas l'image de la police aux yeux de certains

citoyens. Le commissaire Saïd Abdolkader Mahamoud dit comprendre "que l'on porte un tel regard sur ces agents parce qu'ils mènent un travail d'ilotage qui les met en contact permanent avec la population".

CETTE NOUVELLE APPROCHE DU RÔLE DE LA POLICE découle des nouvelles institutions, qui attribuent à l'autorité de l'île la responsabilité de la sécurité intérieure. Mais ce qui inquiète le plus le chef de la Sécurité publique, c'est ce paradoxe du Comorien prompt à dénoncer des comportements déviants et à s'offusquer dès que la police se mobilise pour faire appliquer la loi. Il reste que le rapprochement de la police avec la population risque d'engendrer des incompréhensions s'il n'est pas suivi de formation adéquate. La proximité exige beaucoup plus de pédagogie, ce qui n'est pas le fort de nos hommes en uniforme.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

Offre d'emploi

Société de renommée internationale recherche son

TRADE MARKETING REPRESENTATIVE ZONE COMORES

Réf.: 05.09274A10

Dans le respect de la stratégie commerciale et marketing de la société, vous êtes en charge du développement et de la mise en oeuvre de la politique trade marketing sur la zone Comores.

Vous assurez une disponibilité et une visibilité optimales des produits dans le respect de la stratégie de marques de la société et des besoins du marché. Vous contrôlez les ventes, la rotation des marchandises, les conditions de stockage des produits. Vous êtes constamment sur le terrain, visitez les distributeurs sur la

zone et développez des relations de confiance et de proximité avec les vendeurs.

De formation supérieure, vous avez une expérience dans des fonctions commerciales, marketing, trade marketing ou merchandising au sein d'une entreprise de distribution de produits de grande consommation.

Vous avez également une très bonne connaissance de cette zone géographique. Organisation, autonomie, capacités de négociation et sens relationnel sont les

principaux atouts pour réussir à ce poste. Vous parlez français et anglais couramment. Permis moto exigé.



Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser votre candidature à

FMI Ressources - 71 rue Lyautey- Zac Foucherolles- 97490 Sainte-Clotilde - La Réunion
via email: fmir@fmir.org

S.M. DJOHAR

“JE CONNAIS LES
RAISONS DE MON
ENLÈVEMENT”

QUELQUES SEMAINES AVANT LE JUGEMENT DE BOB DENARD, À PARIS, POUR L'ENLÈVEMENT ET LA SÉQUESTRATION DE SAÏD MOHAMED DJOHAR, KASHKAZI A RENCONTRÉ L'ANCIEN PRÉSIDENT ET REVIENT SUR LES CIRCONSTANCES DU COUP D'ÉTAT DE 1995.

EVINCÉ PAR BOB DENARD ET PAR LA FRANCE EN 1995, SAÏD MOHAMED DJOHAR RACONTE SA CHUTE ET SA “DÉPORTATION”.

Monsieur Djohar, nous sommes le 28 septembre 1995, un peu avant 5 heures du matin à la résidence présidentielle de Mrojdou, sur les hauteurs de Ntsudjini. Racontez-nous ce qu'il se passe alors...

S.M.Djohar : J'ai entendu la porte s'ouvrir alors qu'elle était fermée à clé et j'ai vu entrer cinq personnes, des hommes en tenue de combat, le visage barbouillé de cire. Seul Combo (un lieutenant qui a servi au sein de la triste Garde présidentielle que Bob Denard a libéré de prison le jour même, ndlr) avait le visage découvert. Pendant trente secondes, personne n'a parlé. Finalement l'homme qui dirigeait le petit commando rompt le silence. "Vous ne me reconnaissez pas?" me demande-t-il. "Comment voulez-vous que je vous reconnaisse alors que vous êtes masqué?" je lui ai répondu. J'étais toujours assis sur mon tapis de prière auprès de mon épouse. Je lui ai demandé : "Mais que faites-vous dans ma résidence?" "Je suis venu libérer mes enfants que vous avez condamnés", il répond. Je rétorque : "Vous avez des enfants ici?" Il s'est mis à marcher et c'est là que j'ai compris, car il boitait comme Bob Denard. Alors il me dit : "Monsieur le président, vous êtes bizarre, vous restez ainsi, vous ne tremblez pas?" "Pourquoi voulez-vous que j'aie peur, je n'ai fait de mal à personne". Il nous a alors dit qu'il nous emmenait.

Quelle a été votre réaction à ce moment-là ?

J'ai demandé qu'il nous laisse nous préparer. J'ai pris un sachet où j'ai mis mes médicaments, le Coran, je suis parti enfiler un pantalon et un kandzu (la robe que portent les hommes pour la prière, ndlr), un kofia et un chapelet. J'ai dit à ma femme de ne rien emporter avec elle. Je savais qu'ils ne nous laisseraient pas prendre des objets de



valeur. D'ailleurs, Denard m'a demandé de rentrer avec lui dans ma chambre où étaient éparpillées mes affaires et surtout plusieurs cadeaux offerts au cours de mes voyages par mes homologues. Un des mercenaires m'a demandé s'il pouvait prendre une montre d'un très ancien modèle qui m'a été offerte par le roi Hassan II. Elle appartenait à sa famille. Je lui ai dit que je préférerais la garder, mais que je n'étais pas en position de dire quoi que ce soit. Le mercenaire l'a prise. Il y avait également dans un petit coffre 15 millions de fc (30 000 euros, ndlr) en espèces qui servaient pour

les cas d'urgence.

Votre garde personnelle a-t-elle essayé de s'interposer ? Y a-t-il eu échange de coups de feu ?

Je n'en est pas entendu un seul. Ils étaient 25 gardes et ont été désarmés par cinq mercenaires. En quittant la résidence, je les ai vus dans la cour déshabillés et debout devant le portail. A mon avis, le chef de la sécurité, Rubis, était au courant du putsch parce qu'il est entré avec Bob Denard presque en s'excusant, me disant qu'ils étaient désarmés et qu'il fallait se rendre.

Depuis quand Rubis dirigeait votre garde présidentielle ? Qui l'avait nommé ?

Depuis deux ans. Il m'avait été conseillé par Paris.

Que s'est-il passé ensuite ?

On m'a fait monter avec mon épouse dans la voiture présidentielle, sans l'étendard et sans mon chauffeur. Ce sont les mercenaires qui conduisaient en direction du camp militaire de Kandani. Il était aux environs de 6 h 30. On m'a installé dans une petite villa mitoyenne de celle de Bob Denard.

Ma femme a été conduite chez sa fille à Moroni. A peine installé et sans manger, je me suis endormi. A 14 heures. Bob Denard m'a réveillé. Un peu agacé, il m'a dit : "Quel homme êtes-vous pour dormir profondément dans de telles circonstances?" Je lui ai simplement répondu que j'avais la conscience tranquille de celui qui n'a rien fait.

Combien de temps avez-vous passé à Kandani ?

Huit jours au cours desquels je n'ai subi aucune maltraitance. ●●●

● ● ● Bob Denard venait souvent discuter avec moi. Le huitième jour, j'entends un bruit d'hélicoptères survolant le camp et au loin des tirs d'armes automatiques et d'obus. Bob est rentré, visiblement énervé. Il a dit : "Ils m'envoient ici, et puis ils viennent me chercher !". (Paris avait décidé d'intervenir militairement en lançant l'opération "Azalée" menée par des commandos de parachutistes (bérets rouges) et par l'armée de terre (bérets verts) et par quelques éléments du GIGN hélicoptérés la veille au soir à l'aéroport de Hahaya à partir de trois navires stationnés au large de Ngazidja. Les militaires français ont pris rapidement le contrôle du camp et ont emmené Bob Denard avec eux, ndlr)

Vers 17 heures, Bob Denard revient au camp et m'informe qu'un accord a été trouvé avec l'armée. A 22 heures, le colonel des bérets rouges entre au camp et me salue. "Monsieur le président, préparez-vous, on va aller à l'Ambassade de France ce soir", m'ordonne-t-il.

Sans explications ?

Non, il m'a dit qu'on devait y aller ce soir. J'ai dit "pourquoi pas demain matin ?" Il a dit que ce soir, les rues étaient calmes.

Qui vous attendait à l'ambassade ?

Je trouve l'ambassadeur lui-même, Didier Ferrand. Il m'informe qu'il a reçu des instructions de me faire sortir de mon pays pour me faire soigner à la Réunion ou à Mayotte. Je lui réponds que je ne suis pas malade. Il insiste. Je lui assure que je suis en pleine forme, il insiste encore. Alors j'ai dit : "J'ai compris, vous voulez m'exiler comme notre dernier sultan, Saïd Ali". Je me suis étonné qu'on veuille me faire partir dans cette tenue (le pantalon et la robe que Djohar portait durant ces huit jours de captivité, ndlr). Réponse de l'ambassadeur : "Les vêtements viendront après". Et ma femme ? "On verra après". A ce moment, je me suis fâché et j'ai promis que je ne quitterais pas les lieux tant que je ne verrais pas ma femme. J'ai été autorisé à appeler ma femme pour l'informer de ce qui m'arrivait et appeler mon fils pour qu'il se prépare à m'accompagner. Dans la foulée, on nous a conduits vers le petit aéroport Moroni-Iceni où nous attendait un hélicoptère, qui nous a déposés à Hahaya pour prendre un transall. Nous étions seuls, mon fils, moi et l'équipage. On est arrivés à la Réunion à 2 heures du matin.

Est-ce vous qui avez choisi la Réunion au lieu de Mayotte ?

Oui. Là-bas au moins, il y a des vrais Comoriens. A Mayotte, ils ne veulent pas être comoriens.

Qui d'autres avez-vous rencontré dans l'enceinte de l'Ambassade ?

Il y avait mon Premier ministre, Caambi El Yachourtui, qui devait me faire signer une lettre de démission. Il ne l'a pas fait. Je crois qu'il n'a pas osé. Et puis j'ai reçu un appel d'Hervé de Charrette, alors ministre français des Affaires étrangères, qui m'a demandé d'excuser le gouvernement. Je lui ai dit que ce qu'il me faisait était une déportation. Il m'a répondu : "Vous êtes toujours le président" et je lui raccroché au nez.

Comment vous a-t-on accueilli à la

Réunion ?

C'est le préfet et le chef des armées stationnés sur le département qui m'attendaient sur un aéroport désert. Ils m'ont tout de suite fait comprendre qu'ils avaient des instructions pour me conduire à l'hôpital. J'ai encore une fois rouspété contre cet entêtement à soigner de force un homme qui n'est pas malade. J'ai imposé qu'on ne me soigne pas sans la présence d'un médecin comorien, que je savais en poste sur l'île. J'ai passé trois jours à l'hôpital, où on m'a fait des prélèvements pour un bilan de santé en présence du médecin que j'avais exigé. Le troisième jour, le médecin de l'hôpital m'apportant le rapport de bilan m'a affirmé qu'à l'except-

tion de ma vue qui baissait, je me portais bien. Il m'a demandé mon âge. J'ai dit 77 ans. Il m'a félicité. J'ai eu le temps d'envoyer mon fils photocopier ce rapport. Un peu plus tard, j'ai entendu le préfet reprocher au médecin de me l'avoir montré sans son autorisation. J'ai ensuite quitté l'hôpital pour Hell bourg, dans le cirque de Salazie.

Comment avez-vous passé ces quatre mois dans votre prison dorée ?

C'est une maison bien aménagée avec trois chambres, une cuisine et de petites maisons autour pour les gardiens. J'ai demandé qu'on m'installe un téléphone et un fax. J'avais glissé dans mon livre du Coran une

liste d'adresses personnelles. J'ai écrit à presque tout le monde pour expliquer ce qui se passait, ma détention. A Hosni Moubarak (le président égyptien, ndlr), Boutros Boutros Ghali (alors secrétaire général de l'Onu, ndlr), Abdou Diouf (alors président du Sénégal, ndlr), Salim Ahmed Salim de l'Union africaine... Ce dernier est parti le lendemain en France pour protester devant le président Chirac. J'ai reçu la visite de Jacques Sylla, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, d'un Ambassadeur de la Tunisie, de responsables politiques comoriens, de beaucoup de Comoriens de la Réunion.

Et les autorités françaises ?

J'ai envoyé un fax à Jacques Chirac pour protester. Il m'a répondu qu'il s'agissait d'une affaire intérieure aux Comores.

Que saviez-vous de ce qu'il se passait dans votre pays ?

Je savais que l'opposition ne voulait pas que je retourne aux Comores, mais il y avait mes partisans qui résistaient. Ceux qui venaient me voir me parlaient des manifestations et des meetings qui étaient organisés.

Dix ans après, pourriez-vous

dire pourquoi on vous a ren-



S.M. Djohar, dans sa maison située à l'entrée sud de Mitsamihuli. L'homme est affable, disert. Il s'épanche volontiers sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées sa séquestration. Mais quand il s'agit de dénoncer les coupables, il se fait moins bavard. Le seul ex-président des Comores encore vivant dit garder "ça" pour ses mémoires.

"QUI VA PAYER MON BILLET ET LES FRAIS ? MON AVOCAT ME REPRÉSENTERA"

A 87 ANS, SAÏD MOHAMED DJOHAR N'A RIEN PERDU DE SA VERVE. SEULE UNE FORTE BAISSÉ DE LA VUE LE CONTRAINT À DE PÉNIBLES EFFORTS POUR LIRE SON COURRIER DERRIÈRE UNE GROSSE PAIRE DE LUNETTES. "Je ne lis plus" regrette amèrement l'ex-président comorien - le seul encore en vie - qui ne manque jamais une occasion d'évoquer les dures réalités de la vieillesse. Il ne lit plus rien sauf difficilement le Coran, le livre dont il ne s'épare presque jamais. Fidèle croyant, Djohar attribue à (son) Livre saint un grand pouvoir dont celui de lui avoir sauvé la vie et celle de son épouse face à Bob Denard, le bourreau de son frère Ali Soilihi et de son ami de toujours Ahmed Abdallah, abattu en plein exercice du pouvoir.

Le président déchu passe aujourd'hui une retraite tranquille dans sa demeure de Mitsamihuli, au nord de Ngazidja, avec son épouse, ses enfants, ses petits enfants et une bonne pension d'ancien chef d'Etat, versée irrégulièrement comme tous les salaires como-

riens. Djohar ne quitte sa maison que pour faire quelques pas dans le jardin et se rendre en voiture au centre ville pour la grande prière du Vendredi. Son état de santé lui permet encore de prendre de temps en temps l'avion pour Ndzuani, retrouver sa seconde épouse et prodiguer quelques conseils sur les grandes questions du moment. En bon vivant, Djohar continue à se livrer à sa passion pour la pêche et la chasse "pour se dégourdir les membres" dit-il. Jusqu'à notre appel pour le rencontrer, l'ex-président des Comores entre 1989 et 1995 ignorait que Bob Denard devrait être jugé dix ans après les faits, en janvier 2006 devant le tribunal correctionnel de Paris, pour l'avoir séquestré et enlevé. Personne ne l'avait informé du procès de l'homme contre lequel il avait porté plainte le 27 octobre 1998. Curieusement, un coup de téléphone interrompt notre conversation -qui a eu lieu dimanche dernier. C'est un membre de la famille qui appelle de la France pour le tenir informé

du procès et lui demander s'il est en mesure de se rendre devant le tribunal. Curieusement aussi, le principal témoin répond négativement. "Qui va payer le billet et les frais de séjour ? Mon avocat me représentera, il viendra d'ailleurs m'entendre ici avant le procès." C'est donc de très loin, de son domicile de Mitsamihuli à 10.000 kilomètres du Palais de justice de Paris que Saïd Mohamed Djohar suivra le déroulement du procès de son tombeur. Il n'est pas dupe et sait que ce procès ne donnera rien. Ce n'est presque plus le sien. C'est celui de Bob Denard et de son pays, la France qui l'a envoyé le destituer. Croyant jusqu'à la fatalité, Djohar estime que le seul fait d'être encore vivant et libre est le jugement de Dieu. La justice des hommes ne sera encore qu'un autre simulacre... Comme les précédents procès qui ont maintenu de lourdes zones d'ombre sur la politique française aux Comores.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

••• versé et qui sont les responsables ?

Je sais très bien pourquoi... Mais je ne vais pas vous le dire. Je dirai tout dans mes mémoires que je suis en train de rédiger. Je ne veux pas indisposer des gens qui sont en activité, mais je sais que c'est l'opposition. Ce n'est pas la première fois qu'on a tenté un coup d'Etat quand j'étais président. Il y a eu celui de la Cour suprême, celui d'une partie de l'armée, de Max Viillard. Denard m'a dit qu'il était là pour libérer ses enfants, mais je peux vous dire que des amis venus de France m'avaient averti depuis juillet 1995 (*deux mois plus tôt, ndlr*) qu'il se préparait un coup d'Etat. J'avais alors informé le chef d'état-major de l'armée pour qu'il prenne les dispositions. Mais vous savez comment ça se passe ici. Quand ils ont vu que rien ne se passait les jours qui ont suivi, ils ont arrêté la surveillance.

Etiez-vous en bons termes avec la France ? Vous avez eu des prises de positions dures envers ce pays.

Vous savez, j'ai beaucoup souffert pendant la colonisation... J'étais très ami avec François Mitterrand, qui m'a rendu visite trois mois après mon élection. Il était au courant de tout ce que je faisais. Après toutes ces tentatives de putsch, il m'a conseillé un colonel pour se charger des renseignements et ma sécurité. Tout a changé après avec Chirac. Si Mitterrand avait été là, je n'aurais jamais été déporté.

Mais bien avant, ne vous a-t-on pas reproché des prises de positions comme celle contre le visa d'entrée à Maore, instauré par Edouard Balladur en 1994 ?

Oui, c'est vrai, j'étais en colère et je l'ai fait savoir à l'Ambassadeur. Je lui ai dit qu'ils allaient devoir agrandir les prisons à Mayotte, parce que les Comoriens continueraient à aller là-bas. On devait maintenir la situation qui prévalait et non venir la compliquer. Je suis allé le dire à la radio. Tout le monde est descendu pour manifester dans la rue.

Il y a eu aussi l'affaire de la célébration de l'indépendance de la Libye. J'étais invité au même titre que beaucoup d'autres chefs d'Etats d'Afrique. La célébration se déroulait sur une avenue recouverte des drapeaux des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France, sur lesquelles défilaient (*piétinaient, ndlr*) les militaires. Moi, j'étais dans la tribune. Mais à mon retour, on m'a envoyé une cassette filmée dans laquelle on me voyait marcher sur ces drapeaux. Alors que j'étais à la tribune des officiels ! Ma visite officielle en Iran a peut-être aussi fâché certains milieux. J'avais pourtant profité d'un passage à Paris avant Téhéran pour en informer François Mitterrand. Il m'a même encouragé, en me disant que ce pays avait de l'argent. C'est vrai que les autorités iraniennes nous ont fait des propositions d'aide intéressantes. Elles allaient nous offrir 700.000 tonnes de pétrole brut par an, 200 bourses d'études et 4 bateaux armés pour la surveillance côtière. A mon retour à Moroni, le journal *Le Point* avait écrit que j'étais allé signer des accords de défense pour remplacer ceux avec la France. J'étais tellement choqué et scandalisé que j'ai demandé à suspendre les propositions iraniennes.

RECUEILLI PAR LG, KES ET RC

LA FRANCE, PLUS QU'IMPLIQUÉE...

TOUT INDIQUE QUE PARIS VOULAIT ÉCARTER DJOHAR DU POUVOIR. LES RAISONS DE CETTE DISGRÂCE RESTENT MYSTÉRIEUSES.

L'IMPLICATION FRANÇAISE DANS LA DOUBLE SÉQUESTRATION DU PRÉSIDENT DJOHAR peut difficilement être contestée.

Concernant le coup d'Etat de Bob Denard, qui a toujours affirmé lors de ses périodes africaines qu'il agissait à la demande ou avec l'accord de Paris, plusieurs éléments laissent penser que le mercenaire bénéficiait, sinon d'une autorisation claire, du moins de complicités. D'abord, le "corsaire de la République" était placé sous contrôle judiciaire en France, au moment de cette nouvelle opération. Comment a-t-il pu quitter le territoire ?

Par ailleurs, la sécurité du président était à l'époque entre les mains de la coopération militaire française. "Tous les ordres émanaient des officiers français", rappelle maître Mzimba, qui était alors conseiller juridique de Djohar. "Le chef de mission de la coopération militaire avait son bureau à côté de celui du président." Le jour du coup d'Etat, 25 soldats étaient censés garder la présidence, raconte Said Mohamed Djohar (lire p.12). Les cinq mercenaires qui ont cueilli au réveil le président et son épouse se sont pourtant introduits dans la demeure sans la moindre altercation.

Contrairement à ses interventions précédentes, Bob Denard ne semblait pas avoir de projet précis une fois le pouvoir confisqué. Son explication - "je suis venu libérer mes enfants" - laisse perplexe. Avant même de pénétrer dans la présidence, le mercenaire a en effet délivré de vieilles connaissances : le capitaine Combo, qui va l'aider dans son coup, et les deux fils jumeaux de l'ancien président Ahmed Abdallah, en prison depuis 1992 pour une tentative de putsch. Le lien entre cette libération et le retrait de la plainte de la famille Abdallah contre Denard pour assassinat du président a été avancé comme motif - un peu léger - de cette nouvelle expédition. Denard a également pu être contacté par des opposants à Djohar. Mais le vide, les hésitations et la vacance du pouvoir qui ont suivi l'enlèvement, avant que l'armée française n'intervienne, dénotent une absence d'organisation.

LES RAISONS QUI ONT PU POUSSER LA FRANCE À ÉCARTER DJOHAR sont plus mystérieuses. L'ancien président dit les connaître mais ne veut pas les livrer : "Elles mettent en cause trop de gens." C'est bien là le problème : la plupart des acteurs de l'époque sont encore en exercice, qu'il s'agisse du capitaine Combo Ayuba (toujours dans l'armée), du premier ministre de l'époque Caabi El-Yachurtu (aujourd'hui vice-président de l'Union) et du président Azali, alors chef d'Etat-major. Abdérémane Abdallah, libéré par le mercenaire, n'a pas voulu répondre à nos questions. Trop de choses à cacher, trop de liens familiaux, politiques ou simplement d'intérêts entre les protagonistes : encore fraîche, l'histoire n'est pas prête d'être écrite.

Restent des hypothèses. Le climat d'hostilité envers la France, qui s'était installé aux Comores suite à l'instauration du "visa Balladur" quelques mois auparavant, est avancé comme l'une des causes possibles de la disgrâce de Djohar. En imposant un visa préalable aux ressortissants comoriens souhaitant se rendre à Maore, le premier ministre français a attiré les foudres des Comoriens. "Il y a eu une manifestation comme j'en avais jamais vu aux Comores", raconte maître Mzimba. "Toutes les autorités étaient là. Gouvernement, députés, opposition... C'était une manifestation d'Etat." Le 20 janvier, des projecti-



les sont lancés sur l'Ambassade de France, des Français sont pris à partie. Si Djohar n'encourage pas à haute voix ces poussées de colère, sa position officielle est en accord avec la revendication de la rue. La campagne menée à cette période dans *Al-Watwan*, le journal d'Etat, est à cet égard significative. "Le gouvernement français vient de prouver à tous son intention de parachever la balkanisation de l'archipel", était-il écrit en une du numéro du 20 janvier 1995, paru peu après la décision française. "C'est là, une situation grave qui ne doit pas se limiter aux communiqués de protestation. Le dernier conseil des ministres vient d'exprimer son indignation en condamnant cette volonté délibérée des autorités françaises de séparer l'île de Mayotte de son ensemble naturel."

Selon maître Mzimba, "il y eu une grande frustration collective, et un grand refus de la France chez le président lui-même. Au cours d'un entretien avec l'ambassadeur de France, il est resté sur ses positions. Il n'était pas question pour lui d'avaliser ça. Il répétait : "On n'en tirera rien, on est un petit pays, on se fera toujours écraser. Autant qu'on arrête avec la France." Au cours du mois de février, les vols d'Air Comores et les liaisons maritimes vers Maore sont interrompus...

Une telle attitude n'était pas faite pour flatter l'orgueil de la puissance française. "Comme notre monnaie, les relations entre la France et les Comores semblent s'être dévaluées", observait *Al-Watwan* le 10 mars. "Du côté de la France, on n'a pas beaucoup apprécié les manifestations du 20 janvier", écrivait l'hebdomadaire.

CES RELATIONS ORAGEUSES ONT COÏNCIDÉ AVEC LA FIN, EN FRANCE, du régime Mitterrand, qui affichait sur Maore une position différente de celle qui a accompagné la mise en place du visa Balladur. Le 27 janvier, *Al-Watwan* oppose d'ailleurs à la nouvelle politique française un discours tenu par le président socialiste à Moroni en 1990. Mitterrand s'était alors engagé à "prendre les mesures qui permettront une communication et des échanges constants entre les îles, Mayotte et les autres, les autres et Mayotte. Qu'il n'y ait plus de barrières dressées, théoriques mais peu franchissables, entre tous les Comoriens que vous

François Mitterrand, aux côtés d'Ahmed Abdallah, le prédécesseur de Djohar, à la fin des années 80. Selon "Papa Djo", "si Mitterrand avait encore été président, rien de tout ça ne serait arrivé".

PHOTO AFP

DANS LA NUIT DU 27 SEPTEMBRE 1995, BOB DENARD ET UNE TRENTAINE D'HOMMES DÉBARQUENT À MORONI. ILS LIBÈRENT LES PRISONNIERS POLITIQUES ENFERMÉS À LA MAISON D'ARRÊT, AVANT DE S'EMPARER DE RADIO-COMORES. SEUL POUR MENER LA RÉSISTANCE -LE RESTE DE L'ARMÉE S'EST RENDU OU A FUI- LE COLONEL SOLIHI, DIT CAMPAGNARD, RÉSISTE UNE JOURNÉE AVEC LA SECTION D'ITSOOUNDZOU. ENTRE-TEMPS AU PETIT MATIN, LE PRÉSIDENT DJOHAR EST ARRÊTÉ ET ENMÉNÉ AU CAMP MILITAIRE DE KANDANI. IL Y SERA SÉQUESTRE PENDANT HUIT JOURS TANDIS QU'UN COMITÉ MILITAIRE DE TRANSITION EST INSTALLÉ AVEC À SA TÊTE COMBO, ET QUE LES PARTIS D'OPPOSITION NÉGOCIENT UN NOUVEAU GOUVERNEMENT À L'AMBASSADE DE FRANCE. LE 4 OCTOBRE, EN VERTU D'ACCORDS DE DÉFENSE LIANT LES DEUX PAYS, LA FRANCE INTERVIENT AUX COMORES, NÉGOCIE LA REDDITION DE DENARD ET ÉVACUE LE PRÉSIDENT DJOHAR À LA RÉUNION CONTRE SON GRÉ. TANDIS QUE L'OPPOSITION, QUI NE SOUHAITE PAS SON RETOUR, A PRIS LES RÊNES DU PAYS, DES MANIFESTATIONS RÉCLAMENT SON RETOUR. IL NE QUITTERA FINALEMENT SA "PRISON DORÉE" QUE QUATRE MOIS PLUS TARD, DEUX MOIS AVANT LA FIN DE SON MANDAT, ET NE PRENDRA PAS LE POUVOIR.

êtes, eux et vous." Mais le 7 mai, Chirac est élu président de la République française. Djohar est formel : "Je n'aurais jamais été enlevé comme ça par la France si Mitterrand avait été au pouvoir." Le rapprochement des Comores avec les régimes arabes pourrait également avoir déplu à Paris.

TOUJOURS EST-IL QUE LA FRANCE, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON AMBASSADEUR à Moroni, a parrainé la formation d'un nouveau gouvernement d'opposition alors que Djohar était prisonnier de Denard, mais toujours en exercice. Ancien premier ministre et principal opposant à Djohar, Abbas D'jousouf s'est trouvé le 4 octobre à l'Ambassade pour la formation du gouvernement d'Union nationale, opposée au retour du président au pouvoir. "J'ignore les raisons externes de la chute de Djohar mais je sais que plusieurs facteurs internes y ont contribué", indique-t-il. "Le régime avait été pris en main par la famille du président et s'était coupé des partis politiques. L'influent gendre du président tirait un peu trop le pays vers le monde arabe. Mais c'est surtout la mauvaise gestion de Djohar qui a ligué l'opposition contre lui." Une semaine après le coup d'Etat, l'ambassadeur de France a convié tous les partis d'opposition pour "trouver une issue à la crise". "Nous nous sommes retrouvés tous dans les locaux de l'Ambassade où nous avons passé toute la journée pour essayer de sortir avec un gouvernement", raconte Abbas D'jousouf. "Le but a été atteint dans la soirée. On a quitté les lieux vers 23h30. Moins d'une demi-heure après, on entendait les premiers avions de l'opération militaire française pour déloger Bob Denard."

Quelques heures après la "libération" du président Djohar, l'ambassadeur de France l'évacuera contre son gré. Aux huit jours de séquestration à la caserne de Kandani ont succédé quatre mois d'emprisonnement par la France. Au vu et au su du monde entier...

Dans quelques semaines, le corsaire sera jugé, mais pas la République qu'il a "défendue" durant 40 ans. Comme d'habitude, Bob Denard jouera le rôle de l'arbre qui cache la forêt. Mais qui demandera à la France de répondre de ses propres actes ?

LISA GIACHINO (AVEC KES)

AFRIQUE DU SUD : LES ORPHELINS DU SIDA OUBLIÉS

UN RAPPORT RÉCEMMENT DÉVOILÉ DÉNONCE L'ABANDON PAR L'ÉTAT SUD-AFRICAIN DE CES ENFANTS. DANS LE MÊME TEMPS, UN CHERCHEUR S'INQUIÈTE POUR L'AVENIR.

LA PRÉVALENCE DU VIH/SIDA EST ENCORE EN HAUSSE EN AFRIQUE DU SUD et pourrait réduire l'espérance de vie des Sud-Africains à 46 ans, averti il y a deux semaines un chercheur local. La prévalence du VIH parmi les femmes et les personnes âgées de 20 à 24 ans continue à augmenter, alors que 29% des femmes sud-africaines sont contaminées. Alan Whiteside, de l'Université de KwaZulu-Natal, a ainsi indiqué que près de 6,3 millions de Sud-Africains vivent avec le VIH/Sida et que la plupart d'entre eux

le savent même pas. "L'espérance de vie dans le pays va bientôt diminuer de 63 à 46 ans", a-t-il expliqué lors d'une conférence sur le Sida à Johannesburg. Selon M. Whiteside, l'impact n'est pas uniquement ressenti au niveau du gouvernement et dans les départements de santé, mais aussi dans les communautés, dans les

municipalités, sur les lieux de travail et dans les écoles. Il estime que cet impact atteindra son plus haut niveau dans une vingtaine d'années quand le nombre d'enfants orphelins à cause du Sida aura considérablement augmenté.

CES DÉCLARATIONS PEU RÉJOISSANTES SONT INTERVENUES alors qu'un rapport de l'ONG Human Rights Watch (HRW), publié lundi 3 octobre, indique que les gouvernements du Kenya, d'Afrique du Sud et d'Ouganda ont échoué à faciliter l'accès à l'éducation des orphelins du Sida. Selon l'organisation de défense des droits de l'Homme, basée aux Etats-Unis,

environ 43 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école en Afrique sub-saharienne, nombre d'entre eux en raison des effets du VIH-Sida. "En assurant un soutien limité aux efforts de la population en



Durant de nombreuses années, le président sud-africain, Thabo Mbeki, n'a pas voulu prendre en compte la pandémie du Sida.

faveur des orphelins, les gouvernements ont échoué à corriger les désavantages subis par les enfants affectés par le Sida, ce qui implique que ces enfants ont moins de chances que leurs camarades de s'inscrire, d'assister ou de progresser à l'école", dénonce HRW. "Les gouvernements du Kenya, d'Afrique du Sud et d'Ouganda se sont désintéressés de l'éducation des enfants affectés par le Sida". HRW précise être parvenu à cette conclusion après "des entretiens détaillés avec des dizaines d'enfants" dans ces trois pays.

L'Afrique sub-saharienne détient le taux le plus élevé de cas de Sida dans le monde, avec environ 26,6 millions de personnes contaminées fin 2003 sur quelque 40 millions au niveau mondial, selon l'Onu. L'Afrique du Sud compte à elle seule environ 1,1 million d'orphelins du Sida.

RC, AVEC PANAPRESS ET AP

MAURICE : UNE ENQUÊTE SUR LES OUVRIERS ÉTRANGERS ?

L'ONG Labour Watch a demandé au ministre mauricien du Travail de diligenter une enquête sur la situation des ouvriers étrangers travaillant à Maurice, la semaine dernière. Cette demande fait suite aux problèmes survenus à l'usine Firemount, dans le sud de l'île, où quelque 300 Indiens qui y sont employés veulent rentrer dans leur pays en raison de mauvaises conditions de travail. "Cette enquête permettra au gouvernement de dégager une politique nationale concernant l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère dans l'île", a déclaré le président de cette ONG, Dev Luchmun. Selon lui, cette enquête devra examiner le mode de recrutement de ces ouvriers, les conditions d'emploi qui leur sont proposées avant leur arrivée à l'île Maurice et leurs conditions de vie sur place. Le président de Labour Watch a estimé que la situation des quelque 25.000 ouvriers étrangers est préoccupante à Maurice.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL À MADA

Un mini-remaniement gouvernemental s'est opéré mercredi dernier à Antananarivo. Marc Ravalomanana et le Premier ministre Jacques Sylla ont décidé de remplacer deux ministres, celui de l'Industrialisation, du Commerce et du Développement du secteur privé, Olivier Sahobisoa Andrianarison, et celui de la Jeunesse et des Sports, Henri Randrianjatovo. Le premier est remplacé par Roger Marie Rafanomezantsoa, docteur ès Sciences de l'Université de Hanovre. Le second par Tombo Ramandimbisoa, médecin.

QUAND LES GOÛTS DE LUXE DES ÉLITES NOIRES PASSENT MAL...

EN AFRIQUE DU SUD, L'ENRICHISSEMENT D'UNE MINORITÉ DE NOIRS N'EST PAS TOUJOURS VU D'UN BON OEIL.

DANS SA VILLA COSSUE DE PARKTOWN NORTH, UN QUARTIER RÉSIDENTIEL de Johannesburg, Aubrey Mokoena a des cigares plein ses tiroirs. "Comme les techniques d'extraction, de fonte et tout le processus de vente de l'or, le cigare a fait partie de mon apprentissage chez Anglo", explique-t-il. "C'est une bonne façon de socialiser après les dîners. Je n'ai jamais fumé de ma vie, mais je ne peux plus résister à un Cohiba". Il y a vingt ans, cet avocat noir, recherché par la police politique de l'apartheid pour ses activités au sein du Congrès national africain (ANC), avait dû fuir le pays en catastrophe. Aujourd'hui, il est le seul

propriétaire "non blanc" de la rue où il habite et l'un des quelques directeurs noirs de la grande société minière Anglo American. Aubrey Mokoena a aidé toute sa famille à quitter Soweto, mais lui-même n'a pas perdu les habitudes de la plus grande township de Johannesburg. Au moindre bruit suspect, la nuit, il avoue s'armer d'une lance pour inspecter son jardin. Tous les matins, il se lève à 5 heures. "À Soweto, nous vivions à huit dans deux

pièces", raconte-t-il. "Il fallait se lever tôt pour nous laver chacun notre tour, au seul robinet de la maison, dans la cour." Il lui arrive encore aujourd'hui de trouver son lit trop douillet, et d'aller dormir à même le sol, dans son bureau, "comme avant".

SES AMIS, DIRECTEURS DE SOCIÉTÉS MINIÈRES OU DE GRANDES ENTREPRISES, habitent comme lui dans les banlieues résidentielles blanches de Johannesburg et Pretoria.

"QUAND LES BLANCS DEVIENNENT RICHES, CELA NE POSE DE PROBLÈMES À PERSONNE"

Ils mettent un point d'honneur à rouler en Mercedes, à s'acheter les tapis persans les plus chers et à mettre de l'artisanat africain sous verre, dans des cadres dorés. Sans aucun complexe, ils discutent *black empowerment* (montée en puissance économique des Noirs), le dimanche, au bord de la piscine. "Pourquoi faudrait-il tout le temps avoir à nous justifier ?" répète Patrice Motsepe, PDG d'une société minière et président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Afrique du Sud. "Quand des Blancs deviennent riches grâce au capitalisme, cela ne pose de problème à personne", affirme-t-il.

Il n'empêche. Les nouveaux riches noirs dérangent moins les Blancs (10 % de la population) que leurs anciens "camarades" de la lutte contre l'apartheid. Mzi Khumalo, un magnat minier, s'adonne par exemple à des parties de chasse au Botswana, dans des réserves hors de prix où il côtoie de riches Américains - un passe-temps blanc par excellence. Cet ancien leader de la branche armée de l'ANC, *Umkhonto we Sizwe* (Fer de lance de la nation), prend ainsi sa revanche sur des années d'exil et de privations dans des camps d'entraînement perdus dans la brousse.

Diego Moseneke, à la tête de la société minière New Diamond Corporation (NDC), est un inconditionnel du golf. Ce jeune homme d'affaires a commencé sur les green en 1998 pour étoffer son carnet d'adresses. Depuis, il s'est pris au jeu.

THABO MBEKI, LE CHEF DE L'ÉTAT, SE SERAIT MIS AU GOLF en 2002 sur les conseils de Tito Mboweni, le gouverneur de la Banque centrale d'Afrique du Sud, qui lui a présenté ce sport comme l'un des meilleurs moyens de dissiper les craintes des grands patrons blancs sur l'avenir du pays. Le 6 août dernier, il a patronné une journée de golf, réservée aux élites noires

des affaires et du gouvernement, sensée financer le Nation Trust, un fonds destiné aux jeunes entrepreneurs noirs. Si les Blancs se moquent parfois, les goûts de luxe des nouvelles élites noires ne font pas rire à Soweto. Là, les "héros oubliés" de la lutte contre l'apartheid, en proie au chômage, à la misère et à l'alcool, accusent leurs frères enrichis de les avoir trahis. "Ils ont tous démenagé dans des quartiers de Blancs ; ils n'investissent dans rien du tout ici, aucun business, aucune association, aucune oeuvre de charité", se lamente Sifiso Dlamini, un enseignant.

Force est de constater qu'ils sont très rares à suivre la voie de Don Ncube. L'un des plus grands patrons noirs du pays, à la tête du groupe Real Africa Holding (RAH), a en effet monté une association dans la township d'Alexandra, à Johannesburg. Ce self-made-man, qui a forgé son empire à partir d'une petite société d'assurance, n'a rien à voir avec les milieux politiques. Contrairement à beaucoup de ses pairs, il n'est passé ni par les syndicats, ni par l'ANC. Il fait pourtant partie de ceux qui n'ont pas perdu, avec la folie des grands de la "nouvelle" Afrique du Sud, tout sens de la solidarité.

SABINE CESSOU (SYFIA INTERNATIONAL)

AU NIGÉRIA, UNE HAUSSE QUI RESTE EN TRAVERS DE LA GORGE

LA HAUSSE DU PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS SUSCITE LA COLÈRE DES NIGÉRIENS QUI N'ADMETTENT PAS DE PAYER AUSSI CHER L'OR NOIR QUE LEUR PAYS PRODUIT ET VEND EN MASSE.

“QUEL QUE SOIT LE COURS DU PÉTROLE BRUT SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL, il n'y aura plus au Nigeria d'autres augmentations des prix des produits pétroliers jusqu'à la fin de 2006”, a promis à ses compatriotes le président Olusegun Obasanjo, lors de la célébration, le 1er octobre dernier, des 45 ans d'indépendance de son pays. Cette promesse du chef d'État nigérian, dont le second et dernier mandat de quatre ans s'achève en juin 2007, fait suite à une série de marches pacifiques organisées pendant toute la deuxième quinzaine de septembre par le National labor congress (NLC), la principale centrale syndicale du pays, et d'autres organisations de la société civile.

“Arrêtez les importations de carburants ! Réparez nos raffineries !”, scandaient les manifestants qui protestaient contre la hausse des prix des produits pétroliers, intervenue fin août dernier. Cette augmentation, qui a fait passer le litre d'essence de 50 à 65 nairas (0,40 à 0,50 dollars), la monnaie locale, et celui du gazole de 65 à 70 N (0,50 à 0,58 dollars), découle d'une nouvelle réduction des subventions publiques des prix des carburants, décidée le même mois par le gouvernement du fait des pressions de la Banque mondiale. Estimées à au moins un milliard de dollars par an, ces subventions menaceraient l'avenir de la Nigeria National Petroleum Corporation (NNPC), la société publique des pétroles, obligée de vendre ses produits à des coûts inférieurs à ceux du marché international. Une situation qui ressemble fort à celle que les Comores ont vécu ces dernières semaines.

LES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS AVAIENT DÉJÀ ÉTÉ RELEVÉS une dizaine de fois entre 1994 et 2004. Celui du litre d'essence, initialement de 11 N, avait ainsi plus que quadruplé. Conséquences de la hausse des cours du brut sur le marché international, ces augmentations résultent



Le Nigeria est le premier producteur de pétrole en Afrique.

aussi au Nigeria d'une "très mauvaise gestion du secteur des hydrocarbures", dénonce Adams Oshiomhole, président de la NLC. Premier producteur africain et sixième exportateur mondial, le Nigeria qui tire de l'or noir plus de 95 % de ses recettes d'exportation, est cependant exposé à des pénuries régulières et à la hausse des prix des produits pétroliers. Un paradoxe qui tient au fait que le pays exporte vers l'Occident, surtout aux États-Unis, presque la totalité des 2,5 millions de barils de brut qu'il produit par jour, et se voit donc contraint, pour satisfaire ses propres besoins en produits raffinés, de s'approvisionner sur un marché international aux cours fluctuants. Une opération coûteuse car, même si d'un côté, le Nigeria profite du prix élevé du baril de brut, qui tourne actuellement de 65 dollars, il dépense bien davantage pour acheter les produits raffinés, plus chers.

Pourtant, la NNPC dispose de quatre raffineries qui, "pourraient satisfaire la



Le président Olusegun Obasanjo.

“AU REGARD DU PASSÉ, IL EST INVRAISemblable QUE LA MANNE PÉTROLIÈRE DES DÉCENNIES À VENIR BÉNÉFICIE AU PLUS GRAND NOMBRE EN AFRIQUE. (...) ET CETTE SITUATION POURRAIT PERDURER, VOIRE EMPIRER, À EN JUGER PAR L'EXPÉRIENCE DU NIGERIA, LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS IMPORTANT PRODUCTEUR DE BRUT AU SUD DU SAHARA. PLUS DE 300 MILLIARDS DE PÉTRODOLLARS, ENGRANGÉS PENDANT LE DERNIER QUART DU 20ÈME SIÈCLE, N'Y ONT LAISSÉ GUÈRE D'AUTRES TRACES QUE L'EFFROYABLE POLLUTION DANS LE DELTA DU NIGER ET DES AVOIRS À RALLONGE DANS DES COMPTES AUSSI OFFSHORE QUE LES PLATES-FORMES EN HAUTE MER : SELON LE CLASSEMENT DU PNUD POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN EN 2004, LE "GÉANT DE L'AFRIQUE NOIRE" ACCUSE DES INDICES DE PAUVRETE SUPÉRIEURS DE 30% À CEUX DE 1980.”

Tiré de *Comment la France a perdu l'Afrique*, de Stephen Smith et Antoine Glaser, ed. Calman-Lévy

demande locale quotidienne, estimée à 30 millions de litres, et même exporter le reste”, analyse Aliyou Daouda, un journaliste économique nigérian. Mais mal entretenues et mal gérées, ces entreprises ne tournent qu'à 40 % de leur capacité.

Les syndicats et les organisations de la société civile accusent la NNPC d'entretenir à dessein ce dysfonctionnement afin de permettre à des importateurs nationaux d'engranger des millions de bénéfices en achetant les produits pétroliers raffinés sur le marché international pour les revendre plus cher dans le pays. Du reste, le président Olusegun Obasanjo, au pouvoir depuis 1999, n'a cessé de dénoncer la corruption qui gangrène le secteur pétrolier de ce pays, classé en 2004 troisième état le plus corrompu au monde par Transparency International.

LE COUP EST RUDE POUR LA PLUPART DES 137 MILLIONS DE NIGÉRIENS qui, en dépit de la richesse pétrolière de leur pays, continuent de vivre avec moins d'un dollar par jour. “Avant, le transport entre Lagos et Island-Ikeja (30 km, ndr) coûtait 500 N. Maintenant, nous demandons aux gens de payer 600 N, ce que beaucoup refusent pour se diriger vers les autobus qui sont moins chers”, se plaint Gbadebo, un chauffeur de taxi. “Tout est devenu cher !”, confirme Veronica, une vendeuse. “De 400 N, le kilo de viande est passé à 500 N tandis que le kilo de sucre coûte 120 N contre 70 avant.”

Malgré la promesse d'Obasanjo de ne plus procéder à d'autres augmentations pendant son mandat, les syndicats et les organisations de la société civile ne décolèrent pas. Ils n'excluent pas de mener une grève générale illimitée si l'État fédéral n'annule pas la dernière hausse et ne trouve pas des solutions définitives au problème pétrolier en luttant contre la corruption.

C.C. OLUWAKEMISOLA ET F. NOUWLIBÈTO (SYFIA INTERNATIONAL)

BRÉSIL

Les Brésiliens se sont prononcés contre l'interdiction du commerce des armes à l'occasion d'un référendum organisé dimanche dans ce pays qui détient le record du nombre de victimes des armes à feu. Plus de 100 millions d'électeurs devaient répondre à la question : la vente d'armes et de munitions doit-elle être interdite ? Après le dépouillement de 92% des suffrages, le "non" obtenait 64%, contre 36% pour le "oui".

Le chiffre 35,6%

35,6% DES FILLES ÂGÉES DE 15 À 19 ANS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO échangent un rapport sexuel contre de l'argent, d'après des recherches de Patrick Kayembe Kalambayi. Lors d'un séminaire sur le Vih/Sida tenu à Kinshasa, la ministre de la Condition féminine, Faïda Mwangila, a cité cette recherche pour avertir que les jeunes filles se trouvent dans une spirale renfermant la pauvreté, la prostitution, les violences et au final la pandémie du Sida.



Agence Air Tanzania
Bâtiment Ario,
Moroni
Tel. : 73 31 44
73 31 47
Fax : 73 07 19

Nouveaux horaires de vol à partir du 29 octobre

Lundi : Moroni - Dar es Salaam
Départ à 14h15

Mercredi : Moroni - Dar es Salaam
Départ à 14h15

Vendredi : Moroni - Dar es Salaam
Départ à 14h15

QUAND VOUS FRÉQUENTEZ LES BIBLIOTHÈQUES ET LES SERVICES D'ARCHIVES DES INSTITUTIONS SAVANTES, VOUS RÊVEZ - EN TANT QUE CHERCHEUR - DE TOMBER SUR "LE" DOCUMENT QUI VA VOUS APPRENDRE QUELQUE CHOSE IGNORÉ JUSQU'ALORS. IL Y A 2 ANS, J'AI PU CONSULTER À MORONI CE TYPE DE DOCUMENT. RÉDIGÉ EN 1936 ET CONSACRÉ À L'HISTOIRE DES COMORIENS DE ZANZIBAR, C'EST UN OPUSCULE DE VINGT PAGES ILLUSTRÉ DE PHOTOS TRÈS RARES. IL A ÉTÉ ÉCRIT EN ANGLAIS PAR UN COMORIEN. POURQUOI ET COMMENT A-T-IL ÉTÉ RÉDIGÉ DANS CETTE LANGUE, À ZANZIBAR ET EN 1936 ? LE CONTEXTE OÙ L'AUTEUR S'EST EXPRIMÉ, AINSI QUE LE CONTENU DE SON LIVRE, NOUS AIDENT À RÉPONDRE À CES QUESTIONS.

ALAIN CLOCKERS,
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION (CRESOI)

LA SEMAINE PROCHAINE
QUELLE PLACE POUR LES
COMORIENS DANS LE
ZANZIBAR DES ANNÉES 30 ?

IBUNI SALEH, 1936

UN COMORIEN À ZANZIBAR

LE CONTEXTE ZANZIBARITE (1/3)

CIVILISATION ET LANGUE COMMUNE : LE MONDE SWAHILI

ZANZIBAR EST SITUÉ DANS L'ESPACE SWAHILI QUI A VU S'ÉPANOUIR une civilisation autour de cités marchandes où l'Arabie, l'Inde, l'Iran et le Pakistan se croisent depuis longtemps à l'orée d'une Afrique qui n'a jamais cessé de faire la richesse des négociants côtiers. C'est un espace d'échanges et de commerce où une langue commune va devenir un outil de communication et de culture original et géographiquement très étendu. Les Comores font également partie de cet "espace" où des accointances culturelles, linguistiques, religieuses et commerciales ont tissé une civilisation originale. La colonisation a cependant scindé les swahiliphones. Les Zanzibarites et les Comoriens ont ainsi connu des destins séparés. Unguja et Pemba passent en 1895 sous autorité britannique. La langue officielle devient alors l'anglais. Les Comoriens de Zanzibar deviennent ainsi anglophones. Le ki-swahili reste une langue véhiculaire et l'arabe se maintient dans la pratique de l'Islam et les milieux omanais. Quant à N'Gazidja, N'Zwani, M'Wali, elles suivent le chemin de Maore dans le giron de la France. La langue officielle y devient le français. L'arabe surtout confiné à la pratique de l'Islam voit son écriture se maintenir comme support exclusif des parlers vernaculaires. Le swahili s'y maintient quelque temps comme langue de prestige réservée à quelques lettrés.

L'ÉMIGRATION COMORIENNE

L'ORIGINE DE L'ÉMIGRATION COMORIENNE EST ANCIENNE. Sans disposer de date précise, on devine aisément les voyages que le commerce, la pêche et les aléas de la politique ont initiés dans un sens comme dans



Fabrication de n'galawa à Zanzibar.

PHOTOS DE JEAN-DENIS JOUBERT, IN ZANZIBAR, MAGIC ISLANDS

l'autre. La réalité du trafic maritime est attestée depuis longtemps entre l'Afrique, Madagascar, la péninsule arabique et l'Inde. Aller et revenir de Zanzibar, voilà qui ne devait plus poser de difficultés majeures aux marins du XIXe siècle. C'est à cette époque que l'on commence à disposer de quelques chiffres.

On sait qu'en 1899, il y a 15.000 Comoriens installés dans le protectorat anglais. Or en 1860, on en dénombre 4.000. Cette différence de près de 11.000 émigrés en l'espace de 40 ans s'explique par l'afflux de populations fuyant les guerres meurtrières que se livrent les sultans rivaux dans l'île de

N'Gazidja. Tout le monde redoute pillage, meurtre, enlèvement et déportation comme esclave. Rejoindre amis et parents installés à Unguja permet d'échapper

au pire. Il est une autre cause de ces départs nombreux : des Comoriens ont été dépossédés de leurs terres par le colon français Léon Humblot. Ils n'ont d'autre solution que l'exil pour trouver du travail. Ces événements cumulés peuvent être considérés comme les causes majeures de l'émigration grand-comorienne dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1936, Zanzibar abrite encore des Comoriens. Moins nombreux, ils ne sont plus que 2.700. C'est parmi eux que vit Ibuni Saleh, l'auteur du livre que nous commentons ici.

historien évolue donc dans une communauté divisée en deux camps. Lui a choisi le sien : c'est un "yamini".

L'ÉMEUTE DES "MANGA"

EN 1936 A LIEU UN ÉVÉNEMENT CONNU SOUS LE NOM D' "ÉMEUTE DES MANGAS". Zanzibar est alors habitée par une population hétéroclite. Les "maîtres du jeu" sont les arabes omanais qui détiennent principalement le pouvoir politique, et les négociants indo-pakistanaïens qui maîtrisent la vie économique. Les autres sont "des petits groupes arabes, swahili ou indiens ... ainsi que la masse des dépendants et des travailleurs des plantations, servile et d'origine africaine". De riches arabes louent leurs terres à des collecteurs de coprah, omanais comme eux et qu'on appelle des Manga. Travailleurs saisonniers et illettrés, ils font partie des populations défavorisées de Zanzibar. Entre 1934 et 1936, les Britanniques prennent des mesures qui provoquent la colère de ces Mangas. Une émeute éclate le 7 février 1936, faisant morts et blessés. Une commission d'enquête met alors en cause l'appauvrissement de Zanzibar depuis près de 7 ans, et souligne le rôle des Britanniques dans cet appauvrissement de l'île.

Ces troubles ne rassurent pas notre historien qui y voit une raison de plus de s'inquiéter de l'avenir. Pour lui, l'horizon est sombre : c'est pourquoi il a décidé de prendre sa plume et de "témoigner" en faveur des Comoriens. Il va, en quelque sorte, tenter d'"exorciser" ce qui pourrait nuire à sa communauté. Il va le faire en racontant l'histoire des Comoriens de Zanzibar.

(À SUIVRE...)

Bulletin d'abonnement

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

JE M'ABONNE À KASHKAZI POUR

6 MOIS SOIT - Ngazidja, Ndzuani, Mwali : 10 000 fc

- Maoré : 39 euros

- Réunion et France : 73 euros

1 AN SOIT - Ngazidja, Ndzuani, Mwali : 20 000 fc

- Maoré : 78 euros

- Réunion et France : 145 euros

JE RÈGLE MON ABONNEMENT (pour Maore, lire à droite)

PAR CHÈQUE, à l'ordre de BANGWE PRODUCTION

EN ESPÈCES, nous contacter au 73 17 70

PAR VIREMENT BANCAIRE, sur le compte n° 0000121033400164KMF

Envoyez ce bulletin à : Kashkazi, BP 53 II, Moroni, Union des Comores

Kashkazi en ligne

Nous vous proposons un abonnement en ligne au journal, qui arrive dans votre boîte e-mail tel qu'il est imprimé (la même maquette, les mêmes articles, les mêmes photos, les mêmes publicités), en format PDF, le jeudi matin.

TARIFS :
6 mois : 10 000 fc (Union des Comores) / 35 euros (Maoré, France, monde)
1 an : 20 000 fc (Union des Comores) / 70 euros (Maoré, France, monde)

Pour vous abonner en ligne, rendez-vous sur www.kashkazi.com

Aux lecteurs de Maore

Pour s'abonner depuis Maoré, voilà la marche à suivre :

1) Remplissez ce bulletin, ou écrivez vos coordonnées sur papier libre

2) Envoyez-le, accompagné du règlement, à l'adresse suivante : Nicole Gellot, BP 366, 97 615 Pamandzi

3) Concernant le règlement, trois possibilités : en espèces ; par chèque, à l'ordre de Rémi Carayol ; par virement bancaire, sur le compte n°00332001677

Pour tout renseignement : kashka2005@yahoo.fr

LEURS AÏEULS ONT DÉBARQUÉ AUX COMORES ET RÉGNÉ SUR DE VASTES PLANTATIONS. AUJOURD'HUI, LES DESCENDANTS DE COLONS SONT DEVENUS DES COMORIENS (PRESQUE) COMME LES AUTRES.

QUE SONT DEVENUS LES DESCENDANTS
DES COLONS DE L'ARCHIPEL ?

LA DYNASTIE PLAIDEAU, ENTRE TERRES ET MER

LES PETITS-ENFANTS DU PLANTEUR ANGLAIS ET DE SON ÉPOUSE PARISIENNE TENDENT À SE FONDRE DANS LA SOCIÉTÉ ANJOUANAISE. LEUR PRINCIPAL HÉRITAGE APRÈS LES TERRES ? UN SANG DE MARINS.

FONDÉE PAR LE NAVIGATEUR RAOUL PLAIDEAU, LA DYNASTIE PLAIDEAU installée à Ndzuani affiche la vie de simples citoyens. Par la force du temps, ses descendants se sont fondus dans la société anjouanaise.

Après avoir sillonné l'île, Raoul choisit, encouragé par le sultan Abdallah qui régnait à Mutsamudu, de s'installer sur les hauteurs de la ville, dans un domaine qui prendra au cours des années le nom de Sangani. C'est à partir de là qu'il a acheté et loué la moitié de la baie de Mutsamudu avec comme délimitations la barrière montagneuse du Mont Ntringui et la plage. Un rocher visible sur le flan nord de la ville a même pris le nom de "Bwe la Ben", qui veut dire "la roche de Ben".

"Nous sommes nés, avons grandi ici et nous nous sentons chez nous", confie Abbas, de son vrai nom Benjamin-Louis Plaideau, le cadet des sept petits-fils de Raoul Plaideau. "Aujourd'hui, sur les sept enfants de Benjamin Plaideau, le fils unique de Raoul, il ne reste que cinq personnes. Deux filles, France et Marie, et trois garçons : moi-même Benjamin-Louis, Jean alias Jeannot et Georges alias Bébé. Comme vous voyez, il n'y a de différence entre moi et les Anjouanais qui nous entourent que la couleur de la peau." Après 14 ans de vie de marin, comme son grand-père, Benjamin-Louis s'est reconverti dans l'agriculture. C'est en vrai paysan qu'il nous accueille chez lui, entouré de ses enfants et petits-fils.

"J'ai eu huit enfants, vingt-sept petits-enfants et cinq arrière-petits-fils." A 73 ans, Benjamin-Louis est avant tout un père



Benjamin-Louis Plaideau et sa descendance. Benjamin, connu par les autochtones sous le nom de Baco Ben, a perpétué la tradition en diversifiant les activités", raconte Benjamin-Louis.

ET DE RAPPELER LA DIMINUTION DU DOMAINE FAMILIAL : "Il a dû céder à l'administration de l'époque beaucoup de terrains pour utilité publique, d'autres terrains ont été nationalisés par le régime d'Ali Soilihi. Les quartiers de Chitsangani et Gongwame doivent en grande partie leur existence à nos terres. Le village de Sangani a été fondé par nous. Les premiers villageois étaient des ouvriers de notre domaine qui venaient de Bambao, Koki et Bazimini. Ils se tapaient des kilomètres chaque jour pour venir travailler ici et Raoul leur avait proposé de venir s'installer près du domaine. Avec l'ampleur de cette migration interne, nous étions obligés de leurs céder ces terrains à un prix symbolique tandis que d'autres, de génération en génération, continuent à vivre sur nos terres sans aucun titre de propriété. Tous nos terrains sont immatriculés. C'est pourquoi à maintes reprises quand il y a eu tentative de nous exproprier sauvagement, l'Etat est toujours intervenu en notre faveur." Selon ce franco-britannique converti à l'islam, "la famille n'a en fait gardé qu'une infime partie des terres familiales. Nous allons bientôt céder 200 hectares environ à la commune de Mutsamudu pour créer un dépôt de traitement des ordures ménagères."

KAMAL ALI YAHODHA

de famille, qui n'a de français qu'un soupçon d'accent. "Je ne connais aucune autre patrie que les Comores. C'est toute ma vie. Ma famille a tout fait pour qu'il n'y ait pas de différence entre nous et les Anjouanais et à mon avis, cette intégration a réussi sauf que des fois il est vrai, certaines personnes nous considèrent toujours comme des étrangers. C'est normal, avec l'étendue du domaine familial on ne manque pas de nous prendre pour des colons."

COMME BEAUCOUP DE DESCENDANTS DE FRANÇAIS (lire *Kashkazi* n°12), Benjamin-Louis est hostile au mot colon, qu'il associe à l'administration et non à l'exploitation économique de terres étrangères.

Les sociétés coloniales et l'administration se sont d'ailleurs longtemps opposées, l'Etat français tentant de réduire la mainmise des grands producteurs sur les îles comoriennes. "Il n'y a pas de sang colon en nous", poursuit Benjamin-Louis. "Mon grand-père et mon père n'ont jamais occupé de fonctions administratives, liées à la colonie. Raoul Plaideau était un marin anglais. Quand il a décidé de s'installer à Ndzuani, c'était pour les opportunités d'affaires que cette île offrait. Nous étions donc des citoyens étrangers installés à Ndzuani et aujourd'hui nous sommes Comoriens." Raoul Plaideau a été l'un des initiateurs de la vanille à Anjouan. "Quand mon grand-père est décédé en 1922, mon père

“ON FINIRA BIEN PAR M’ADOPTER”

NÉ D'UNE FILLE PLAIDEAU ET D'UN ANJOUANAIS, WILLIAMES JAMES SE FAIT DOUCEMENT UNE PLACE DANS LA SEULE SOCIÉTÉ QU'IL CONNAÎT.

WILLIAMES JAMES EST LE FRUIT D'UNE FUSION DE LA FAMILLE PLAIDEAU AVEC LES AUTOCHTONES. Fils unique de France Benjamin Plaideau -elle-même fille aînée de Benjamin Raoul Plaideau- et d'un père anjouanais, il fait ses études primaires à Mutsamudu jusqu'à décrocher un Bac D en 1980. Il part ensuite au Maroc grâce à une bourse comorienne, où il fait l'institut agronomique et vétérinaire Hassan II. Actuellement chef de service de la pêche au ministère de la Production de Ndzuani, il se considère comme anjouanais à part entière, même s'il se sent depuis son plus jeune âge victime de ses origines franco-britanniques : "Mon grand-père n'a jamais voulu que je sois comorien, il n'a pas facilité les choses

dans ma jeunesse. J'étais toujours replié sur moi-même, mes contacts avec les jeunes de mon âge de Mutsamudu étaient rares. Après l'école, j'étais toujours avec mon grand-père." Williams se souvient encore des relations tendues avec les jeunes citadins de son âge mais aussi des adultes qui ne voyaient en lui qu'un "créole".

“J’ÉTAIS
VU COMME UN
M’ZUNGU”

SES RELATIONS AVEC LES FEMMES EN ONT SOUFFERT. "J'étais vu comme un m'zungu.

Or à l'époque un m'zungu était considéré comme impur, car non circoncis. J'ai dû forcer ma mère à me circoncire à l'âge de 10 ans. Ce n'était pas facile pour moi. Je suis musulman, mais le fait d'être issu d'une famille étrangère m'a privé de beaucoup d'atouts dont bénéficiaient mes com-

patriotes. Une anecdote : lorsque j'ai fini mes quatre ans de formation au Maroc, l'administration comorienne a oublié de me rapatrier au pays ! Et pourtant, je suis de ces Français qui n'ont aucune référence administrative que celle héritée de leur pays natal, les Comores. Si aujourd'hui, l'administration m'a recueilli, la société anjouanaise traîne un petit peu les pieds. Certaines personnes me regardent toujours en étranger. Mais ça ne m'inquiète pas car au fil du temps, on finira par m'adopter. Je m'exprime mieux en shindzuani qu'en français. C'est ma langue natale. Ce n'est pas une mentalité propre aux Comoriens. C'est pareil partout."

Willy en est à son troisième mariage et a trois enfants. Il espère qu'ils ne subiront pas ce que lui a enduré.

KAY

KAY

UN JARDIN BOTANIQUE À BOUÉNI ?

Bois morts, accacias, magium : voici quelques noms d'arbres parmi les 300 espèces recensées à Maore. Des arbres qui vont sans doute fleurir dans le futur jardin botanique de Bouéni, au sud de l'île. C'est en tous cas l'objectif visé par le maire de la commune, qui pilote un projet lancé en partenariat avec la ville de Dijon. Lundi, une équipée scientifique a sillonné l'île en compagnie des acteurs agricoles pour se familiariser avec les plantes locales, afin, comme le confiait Fabien Berthelat, botaniste à la Direction de l'agriculture et de la forêt (Daf), "d'avoir le choix entre un maximum de spécimens". Le 14 novembre prochain, Hamada Ali Hadhuri, le maire de Bouéni, s'envolera pour l'Hexagone afin de signer une convention avec la municipalité de Dijon.

A MORONI, LES VOITURES LIMITÉES

Certains axes routiers de la capitale comorienne sont interdits en ce mois de Ramadan. Passer de l'hôpital El Maarouf vers le marché Volovololo et aller de Chalma vers le petit marché est prohibé par la gendarmerie. A l'origine de cette décision, les embouteillages que provoquent les marchés en cette période de carême. Selon l'adjudant chef Ali Hamadi, commandant de la brigade routière, "en ce moment on fait 30 à 40 minutes pour aller des pâtisseries Nassib jusqu'au marché Volovololo" (soit moins de 300 mètres). Cette mesure pourrait être étendue vers le port.



Ci-contre, Hassani Mchangama, chez lui après le retour de l'île Maurice. Il avait été blessé au bras, à l'abdomen et à la jambe par l'armée.

Ci-dessous, l'impact des balles qui avaient été tirées sur le vala de Issouf Mouhrizi.

ITSANDRA PANSE SES PLAIES À TRAVERS SES JEUNES BLESSÉS

LE VILLAGE S'EST MOBILISÉ POUR ÉVACUER À MAURICE SES TROIS JEUNES BLESSÉS PAR BALLE LE MOIS DERNIER. UNE MANIÈRE DE SOUDER LA COMMUNAUTÉ APRÈS LES EXACTIONS DE L'ARMÉE.

MARDI 18 OCTOBRE. ITSANDRA EST EN LIESSE. TOUS LES HABITANTS sont sortis pour recevoir Maoulida Chabane, Hassani Mchangama et Issouf Mouhrizi, accueillis à l'aéroport par une délégation de trente voitures et deux camions-bennes. Une image qui tranche avec celle donnée il y a plus de trois semaines par cette vieille cité du nord de Moroni, voisine de la présidence de l'Union et lieu de débarquement apprécié du mercenaire Bob Denard.

Retour au samedi 24 septembre, point culminant des manifestations contre la hausse du prix du carburant. Sur la plage, "près de la fontaine", des dizaines de jeunes font face à l'armée. "Des garçons, des filles aussi. Derrière nous, il y avait des adultes, des enfants. Tout le monde", raconte un certain "Yasser Arafat". Logique : tout le monde a participé ou soutenu la construction des barricades. "On était groupés, on se tenait tous la main. Les militaires nous ont dit plusieurs fois de nous replier. Nous, on a répondu qu'on ne pouvait pas. La première fois, c'est Maoulida qui leur a répondu." Aujourd'hui, Maoulida est encore alité bien que la matinée soit déjà avancée. Il ferme les yeux, laisse par-

ler ses copains qui s'agitent dans la chambre. Le lycéen de 19 ans se remet doucement de sa blessure : une balle dans la cuisse.

DANS UNE MAISON VOISINE, HASSANI M'CHANGAMA avale son bouillon sous les yeux de sa mère. A 21 ans, il gagne sa vie en pêchant sur sa vedette à moteur. Ses trois blessures vont cependant l'immobiliser encore quelques temps. Au niveau du biceps et de l'abdomen, la cicatrisation est déjà bien avancée ; mais l'une de ses jambes a été traversée

par une balle et le fait encore beaucoup souffrir. "J'ai vu le militaire viser quand il a tiré pour la première fois", raconte le jeune homme. "Puis je ne pouvais plus rien voir. J'ai senti les deux autres balles, j'ai été paralysé, et évanoui. Je me suis réveillé à l'hôpital."

Hassani a été le premier blessé d'Itsandra. "Ils se sont dit que c'était le capitaine parce qu'il est le plus baraqué", expliquent Yasser Arafat et Nasseridine Ali Said. Lorsque Hassani s'évanouit dans les bras de Maoulida, et que la panique s'empare des habitants, les militaires commencent à se replier pour entrer dans la ville. C'est à ce moment là, affirment les jeunes,



"ITSANDRA MDJINI SE PRÉPARE, LES JEUNES SAVENT QUE LA VILLE SERA ASSIÉGÉE. AUCUNE CONCESSION ! LES VIEUX, LES FEMMES ET LES PETITS ENFANTS RENTRENT DANS LES MAISONS. ET À 11H20, L'ARMÉE EST LÀ, S'APPROCHE, PAR PETITS GROUPES DE 20 SOLDATS, L'ENCERCLEMENT DE LA VILLE EST UNE QUESTION D'HEURES, L'ASSAUT EST DONNÉ. LES JEUNES D'ITSANDRA SONT LÀ ET FONT FACE POUR RALENTIR LA PROGRESSION DE L'ARMÉE ; CELLE-CI N'EN FERA QU'UNE BOUCHÉE, DEUX JEUNES SONT TOMBÉS, DIDA EST TOUCHÉ PAR DEUX BALLE À LA JAMBE, MBOINA, À L'OMOPLATE, AUX COTES ET À LA JAMBE. QUELQUES TIRS DE SEMONCE DISPERSENT LA FOULE, CERTAINS COURENT VERS L'EST DE LA VILLE, D'AUTRES À L'INTÉRIEUR. LA VILLE EST PRISE EN TENAILLE, AUCUNE RÉSISTANCE N'EST DONNÉE, CHACUN CHERCHE UN ABRI POUR SE RÉFUGIER."

RÉCIT ÉCRIT PAR LES HABITANTS D'ITSANDRA APRÈS LES ÉVÈNEMENTS

que l'un des deux soldats qui avaient déjà tiré se retourne et blesse Maoulida. Celui-ci tombe sur la plage avec son ami inanimé. Tandis qu'ils sont évacués, la population court en catastrophe s'enfermer chez elle. Les soldats pénètrent dans les maisons, à la recherche des jeunes meneurs.

ISSOUF MOUHRIZI, GRIPPÉ, N'ÉTAIT PAS VENU MANIFESTER et dormait dans sa chambre de tôle. Après avoir visé plusieurs fois la porte, les soldats ouvrent et tirent sur le jeune homme à bout portant avant de frapper son frère à coups de crosse de fusil. L'une des balles traverse le corps du jeune comptable et atteint l'un de ses poumons. "Il lui faudra beaucoup de temps pour apprendre à vivre avec ça", indique Ibrahim Ahamada, le technicien en biologie qui a accompagné les trois blessés à Maurice. "Il suit maintenant une kinésithérapie pour réapprendre à respirer. Pour l'instant il s'étouffe très facilement lorsqu'il parle ou qu'il reste assis longtemps."

Évacués en barque -les routes sont barrées- Hassani, Maoulida et Mouhrizi sont traités à l'hôpital El Maarouf. Mais le lendemain des incidents, la jeunesse d'Itsandra prend la décision de les envoyer poursuivre leur traitement à Maurice. "Ils se sont ●●●

●●● réunis tout le dimanche et le soir leur décision était prise", raconte Ibrahim Ahamada. "Ils avaient un peu d'argent à eux, rassemblé pour la construction du gymnase, qu'ils ont décidé d'utiliser pour évacuer leurs frères. Moi, ils m'ont simplement utilisé comme intermédiaire entre eux et les adultes, et pour effectuer des démarches." Les associations de femmes des différents quartiers ont suivi, et peu à peu toutes les caisses de solidarité et autres organisations du village ont apporté leur contribution. "Des cadres, différentes personnes nous ont aussi donné un coup de main", expliquent les jeunes. "En 3 ou 4 jours, plus de 10.000 euros ont été rassemblés", complète Ibrahim Ahamada. "Spontanément. Sans que l'on demande à qui que ce soit de donner. Les gens d'Itsandra qui vivent à Paris, Marseille ont eux aussi suivi."

LA COLLECTE A PERMIS DE PAYER LES BILLETS D'AVION et frais de séjour des trois blessés, d'un médecin qui a assisté Mouhrizi jusqu'à son arrivée à l'hôpital mauricien, et d'Ibrahim Ahamada, qui a fait le lien entre le personnel médical, les jeunes qui ne parlaient pas tous français ou anglais et leur famille restée à Itsandra.

Les onze jours d'hospitalisation à Maurice ont permis de faire passer des scanners aux trois blessés, chose impossible à Moroni, et de leur faire bénéficier d'un suivi complet. Mais ils ont surtout été le prétexte d'une thérapie collective pour une communauté traumatisée. "Ils auraient pu rester à El Maarouf", avoue Ibrahim Ahamada. "D'ailleurs le gros du travail de chirurgie a été fait ici, et bien fait, les médecins de Maurice nous l'ont dit. Mais il y avait aussi un problème social. Il fallait que tout le monde se mobilise pour les évacuer."

Les trois blessés - quatre si l'on compte le frère de Mouhrizi, appartiennent à l'un des trois quartiers d'Itsandra, Befuni, celui des pêcheurs.

C'est également dans ce quartier que les soldats ont commis la plupart des exactions. Or l'un des deux lieutenants qui a tiré sur les jeunes gens appartient au quartier du centre, celui, à l'origine, des nobles et des érudits. Il n'en fallait pas plus pour réveiller de vieilles rancunes et ajouter au choc des violences la désunion des villageois. A sa manière, la jeunesse des trois quartiers d'Itsandra a désamorcé les tensions : tout le monde s'est mobilisé pour venir en aide aux blessés, devenus fils du village entier et non pas seulement de Befuni.

"POUR NOUS, ÇA A CRÉÉ UNE SORTE DE REGROUPEMENT VITAL", explique Yacer Arafat. "On se regroupe, on parle de notre ville, des étudiants qui sont dans cette ville. On essaiera sûrement de reconstruire un truc. Maintenant, on sait qu'en cas de danger, on pourra se regrouper, faire la même chose qu'aujourd'hui."

LISA GIACHINO

Ça bouge à... Mitsudje, avec les séances d'alphabétisation

"NOTRE OBJECTIF EST DE LUTTER CONTRE L'IGNORANCE", LANCE OBIN RACHID, UN HABITANT DE MITSUDJE, AU SUD DE NGAZIDJA. Et comme la plupart des victimes de l'ignorance sont aujourd'hui encore des femmes, ce gros village situé au sud de Moroni a lancé il y a quelques semaines une campagne d'alphabétisation à destination des "mamans et grand-mères" de la zone. Chaque soir à partir de 21

heures, ces dames apprennent à écrire leur nom et leur prénom, à lire, à remplir des documents administratifs, à effectuer des calculs simples qui pourront leur servir dans le commerce ou leurs autres activités... La plupart des animateurs sont des instituteurs du village. Soutenue par le Programme d'appui au développement local, l'initiative a été prise par le Comité pour le développement de

Mitsudje et le Centre de lecture et de formation du village "sur une idée de l'ensemble des habitants de Mitsudje", précise Obin Rachid. Une vingtaine de femmes se rendent aux séances. La formation doit durer quatre mois. Des séances d'initiation à l'informatique sont également proposées au Centre de lecture pour "la jeunesse estudiantine et les chômeurs" afin de "lutter contre la délinquance".

HAMJAGO DIVISÉ ENTRE SES DEUX ENFANTS PRODIGES

DANS CE PETIT VILLAGE DE MAORE RENDU CÉLÈBRE PAR SES DEUX FESTIVALS DE REGGAE, LE DIVORCE SEMBLE CONSOMMÉ ENTRE PRO-BIG ET PRO-BABADI.



DÉPUIS QUELQUES MOIS, LES HABITANTS D'HAMJAGO DÉCOUVRENT AVEC l'amertume d'une orange pas mûre ce que signifie l'expression "le revers de la médaille". Située au nord de Maore, en face de l'îlot M'tsamboro où sont produites la plupart des oranges de l'île, cette bourgade est passée, en moins de deux ans, d'un statut de village (trop) paisible, coincé entre deux autres villages plus importants, M'tsahara et M'tsamboro, à celui de capitale régionale du reggae. "C'est sûr que ça a changé. Maintenant, tout le monde connaît Hamjago. Les gens viennent à la plage le week-end, alors qu'avant il n'y avait personne", se réjouit Abdou, un quadragénaire assis sur un muret qui longe la rue principale, face à la mer. "Et puis, maintenant, quand on dit qu'on est d'Hamjago, les gens nous situent tout de suite", renchérit son compère de palabres, Youssouf. Mieux, pense Ibrahim, lycéen de 17 ans, "tout le monde veut nous copier. Hamjago, c'est devenu une référence pour organiser des concerts. Les gens viennent nous demander conseil".

Et pour cause. Ces deux dernières années, Hamjago a accaparé les regards de ceux qui aiment la musique. En 2004 est né ici le festival "100% pur jus" organisé par Big, l'enfant du village qui n'y a jamais grandi - il a passé sa jeunesse en France- et qui n'y est pas né non plus -sa mère l'a mis au monde à Madagascar. Chanteur, producteur, Big avait marqué un grand coup en recevant Ticken Jah Fakoly. Mais rapidement, une partie du village lui avait reproché de ne pas avoir vu la couleur de l'argent de ce succès. A la tête de la fronde, le chanteur Babadi et d'autres ont décidé de lancer leur propre festival, "Utamaduni Hamjago vibration", qui a proposé pour sa première, début octobre, Alpha Blondy.

"ON A CHOISI NOTRE CAMP, MAIS ON NE RENIE PAS L'AUTRE"

LES DEUX STARS MONDIALES DU REGGAE dans un village d'à peine 1.300 âmes, en un peu plus d'un an : voilà qui a de quoi ravir les plus jeunes... et faire tourner les têtes. Depuis plusieurs mois, Big et Babadi s'invectivent par presse interposée. Le premier reproche au second d'avoir voulu couler son festival ; le second accuse le premier de s'être fait de l'argent sur le dos des villageois. Une guerre des mots qui a déteint sur l'ensemble du village, aujourd'hui divisé entre pro-Big et pro-Babadi.

"Certains membres de ma famille ne me parlent plus. Ils sont pour Babadi", affirme Big afin d'illustrer cette "sécession" verba-

le. Ce n'est pas le cas d'Abdou : "Moi je suis pour Big. Il est de ma famille. Et puis c'est lui qui a organisé le premier festival ; c'est pas gentil de vouloir lui faire concurrence. Il y a plein d'autres villages où on peut organiser des concerts", dit-il. Son voisin, Youssouf, rouspète : "Moi je suis pour Babadi. Son concert, c'est tout le village qui est avec". Le troisième larron ne se prononcera pas. Tout juste lâchera-t-il un "Je m'en fous !" sans équivoque.

Ils sont peu dans ce cas. La majorité des personnes interrogées avouent avoir choisi un camp. Saïd, Ibrahim, "Master" sont pour Babadi : "Parce que son projet concerne tout le village. D'ailleurs, son festival s'appelle Utamaduni HAMJAGO vibration, alors que celui de Big, c'est BIG musique. Moi, je préfère un festival qui a pour nom celui du village que celui d'un mec. Ça veut tout dire", analyse Ibrahim. "Babadi, c'est tous les jeunes qui sont avec lui. Tandis que Big, c'est que sa famille", croit savoir "Master". Quant à Saïd, il affirme que "Babadi a su séduire, car tout le village est concerné par son projet. Tout le monde participe, et l'argent servira à organiser d'autres animations dans le village".

DU CÔTÉ DES PARTISANS DE BIG, LE MÊME ARGUMENT revient sans cesse : "Il vient ici, organise un grand festival, et après on vient lui faire concurrence, et Babadi organise un concert une semaine avant Big ! C'est pas gentil. C'est toujours pareil à Mayotte, quand quelqu'un réussit on veut lui tirer dans les pattes", pense Farid. "Babadi n'avait qu'à aller ailleurs", soutient Hakim.

Si la cassure semble consommée entre les uns et les autres, elle reste verbale. "Rien de méchant", affirme Ibrahim, pour qui il s'agit d'une prise de position sans grandes conséquences. "On a choisi notre camp, mais on ne renie pas l'autre", ajoute "Master". D'ailleurs, la plupart affirment que si l'un ou l'autre des chanteurs a besoin d'aide, "on ira. Y'a pas de problème", assure Saïd. "Big dit qu'on lui en veut, mais ce n'est pas vrai. C'est bien qu'il y ait deux festivals dans le village. On va pas cracher dessus", conclut-il.

RC

Allahalele ! Male

Autrefois, l'île de Ngazidja était seulement peuplée par des démons. Puis, les Portugais leur rendirent visite sur leur bateau accompagnés par des hommes noirs.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que ces derniers étaient des esclaves venus du Mozambique qui arrivèrent au village de Shindini. Ils ne rencontrèrent personne sur les îles si ce n'est des djinns. Lorsqu'elles se déplaçaient, les femmes se faisaient enlever par les djinns. Leurs maris les cherchaient et pensaient qu'elles étaient perdues dans les falaises, puis les hommes repartirent sur leur bateau.

Après deux ans, ils revinrent et débarquèrent dans un endroit appelé Male. Avant de toucher terre, ils virent des gens sur la plage : c'étaient leurs femmes. Ils leur demandèrent : "Où étiez-vous ?" Elles répondirent : "Nous étions là." Puis les femmes parlèrent à leurs maris dans la langue des djinns. Là elles donnèrent des noms aux villes des Comores et indiquèrent la façon dont les gens ont commencé. Les Comores étaient devenues la demeure des djinns et des êtres humains. Les femmes nommèrent les vieilles ruines de Ngazidja Manyahuli (l'héritage de mère en fille) et Manyahule.

Mariam Ali M'Kufundi, in *La Grande Comore, Des sultans aux mercenaires*, Jean-Louis Guébourg, l'Harmattan, 1993



Singa

**TOUS LES 15 JOURS,
RETROUVEZ LES AVENTURES DE
SINGA, FUMBAVA ET LEURS AMIS
À TRAVERS LES OCÉANS.
ÉCRITE PAR LE ROMANCIER
SALIM HATUBOU, CETTE
HISTOIRE EST AVANT TOUT CELLE
DES LECTEURS, QUI PEUVENT
PROPOSER LE SCENARIO D'UNE
SUITE - EN QUELQUES LIGNES.
À CHAQUE ÉPISODE, NOUS
CHOISSONS LA PROPOSITION
D'UN LECTEUR ET NOUS LA
SOUMETTONS À SALIM
HATUBOU, QUI ÉCRIT LA SUITE
EN FONCTION.
AUJOURD'HUI, VOICI LE
SEPTIÈME ÉPISODE.**

ÉCRIVEZ-NOUS À :

kashka2005@yahoo.fr

OU À :

Kashkazi, BP 5311, Moroni,
Union des Comores.

DATE LIMITE D'ENVOI :

MARDI PROCHAIN 1ER NOVEMBRE

**ATTENTION : ON NE VOUS DEMANDE PAS
D'ÉCRIRE LA SUITE EN ENTIER, MAIS
SEULEMENT VOTRE SCÉNARIO, EN
QUELQUES IDÉES.**

**VOUS SOUHAITEZ
PROPOSER LE
SCENARIO D'UNE SUITE
À CET ÉPISODE ?
N'HÉSITEZ PAS !**

d'autant plus que les ravisseurs de Singa ont traversé la mer, leur territoire, pour commettre leur acte ignoble. Les Djinnis Wasomali, la lignée du père de Msomaba, sont en effervescence et considèrent l'enlèvement de Singa comme une insulte faite à leur clan. Alors, l'Inya Wasomali et l'Inya Bahari vont s'unir pour rechercher ma fille. Voilà, mon enfant, ce que j'avais à te dire.

La voix de Mna Shiba Mdu, le guerrier unijambiste, fit sursauter Fumbava :

- Seigneur Fumbava, je tiens à te remercier de m'avoir réservé une place parmi les autres ! J'espère que nous profiterons de cette traversée pour mieux nous connaître et oublier nos différends passés.

- Tu n'as pas à me remercier, ô Mna Shiba Mdu, car ta place a toujours été, et restera, parmi les plus grands guerriers. Tu me parles de nos différends, je ne vois pas de quoi il s'agit. Maintenant, repose-toi, car un long voyage nous attend.

Pendant ce temps, toute la population comorienne priaient pour Singa. Le Seigneur Fumu Kadifu s'isola derrière un arbre et, loin de tout regard, pleura. Il pensait à Singa, à son fils, mais surtout aux guerriers de ces quatre îles qui, debout face à la mer, serraient fièrement leurs sabres contre leur poitrine. Ils étaient des frères profondément blessés par la disparition de leur sœur.

Fumbava se leva et s'écria :

- Hé, regardez derrière nous !

Les guerriers se retournèrent.

- Que se passe-t-il ? demanda Mna Shiba Mdu.

- Ne voyez-vous donc pas ces huit boutres qui nous suivent ? Nous avons désormais seize boutres !

- Nous ne voyons rien !

Un guerrier murmura à son voisin :

- C'est le soleil qui lui fait tourner la tête !

En effet, huit autres boutres voguaient derrière les guerriers comoriens. Ils n'étaient visibles que par Fumbava. A bord, se trouvaient les plus vaillants des guerriers djinnis. Singa, la belle princesse, savait-elle que les humains et les djinnis étaient en route pour la libérer ?

SALIM HATUBOU

En ces temps lointains, bercés par les vagues, les huit boutres, venus des quatre îles des Comores, s'éloignaient. Les guerriers se présentaient les uns aux autres. Ils étaient heureux de partir à la recherche de Singa. Ensemble. Entre frères. Silencieux, Fumbava regardait le ciel qui, à l'horizon, semblait couper l'océan. Sa main caressait le talisman qu'il portait autour du cou. Il se souvenait :

La veille du départ, la reine Zalawuma, la mère de Singa, le fit venir au palais de l'Inya Parera.

- Mère, essuie tes larmes, car je jure que ces lieux seront encore emplis des rires et de la beauté de Singa, dit Fumbava.

- Je n'en doute pas, mon enfant, non, je n'en doute pas !

La reine soupira longuement avant de poursuivre :

- Vois-tu, notre archipel tout entier est secoué par l'enlèvement de ma fille et nous sommes tous plongés dans les limbes d'une tristesse infinie, mais que dire de mon fils ? Depuis la disparition de Singa, il reste inconsolable !

- Je sais, mère, je le sais pour l'avoir vu !

Mais rassure-toi, mère, que je m'occuperai du prince Karidudja comme s'il était sorti des entrailles de ma propre mère !

La reine Zalawuma poussa un rire nerveux et secoua vigoureusement la tête :

- Qui te parle de Karidudja, mon enfant ? Je sais que Karidudja est solide comme un tamarinier et je ne me fais pas de souci à son sujet.

- Alors de quel autre fils me parles-tu, mère ?

- Je te parle de l'Autre.

- L'Autre ?

- Oui ! Le frère jumeau de Singa !

Fumbava ouvrit grand les yeux et les oreilles. Il ignorait que Singa avait un autre frère que Karidudja, un frère jumeau de surcroît. Il voulait en savoir davantage sans pour autant poser de questions, car la curiosité pouvait paraître comme un manque de politesse. Il était conscient que si la reine l'avait appelé, c'était pour lui confier un secret, alors ce secret viendrait. A un moment ou à un autre. En effet, Zalawuma se retourna à gauche et à droite. Rassurée qu'il n'y avait pas d'intrus dans les alentours, elle raconta à voix basse :

- Il y a très très longtemps, mon enfant, Mshangama, le père de la mère de mon père, fut chassé de son pays natal situé dans des contrées lointaines, parce qu'il n'était

jamais d'accord avec son roi. Les hommes du palais l'arrêtaient, l'assommèrent, l'attachèrent comme un cabri et l'embarquèrent dans un boutre qu'ils abandonnèrent au milieu de l'océan. Quand mon ancêtre ouvrit les yeux, il se retrouva dans une grotte. Il ne comprenait pas ce qui lui arrivait. Là, il entendit une voix qui lui dit : "N'aie pas peur, mortel fait de vulgaire argile ! Nous sommes heureux de te rendre ton souffle !". Et Mshangama demanda timidement : "Qui es-tu, ô Invisible ?". Et la voix répondit "Je suis le roi des Djinnis Bahari, les Esprits de la Mer. Le fils de mon frère t'a ramené jusqu'à nous et nous t'avons soigné. Tu n'es plus sur la terre qui t'a vu naître, tu es sur une île qui est désormais ton pays ! Sors de cette grotte et va, mais n'oublie jamais que tu es notre enfant et les enfants de tes enfants resteront à jamais les nôtres !". Autour de son cou, mon ancêtre trouva un talisman, une amulette qui le protégerait pour toujours et qui serait le symbole du lien qui l'attachait aux djinnis des océans.

La reine Zalawuma s'agenouilla devant Fumbava, ôta son talisman avant de le passer tendrement autour du cou du jeune prince.

- Tu es notre enfant, Fumbava, et je te confie aux miens, les seigneurs des océans !

- Merci, mère ! J'accepte cette filiation et je